



Au Cœur des
Familles Agricoles

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie

Québec



Direction de santé publique

Bilan factuel du projet *Travailleur de rang* et points de vue des partenaires concernés

Étape finale

Évaluation des résultats
2009-2014



Mars 2014

Ce projet « Le travailleur de rang: une plus-value pour une qualité de vie en milieu rural » a été rendu possible grâce à l'aide financière de:

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
- Gestion Agricole du Canada (GAC)
- MRC Brome-Missisquoi
- MRC Rouville
- Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA)

Merci à nos partenaires:

Québec 

Avec la participation de :

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère de la Santé et des Services sociaux



GESTION AGRICOLE DU CANADA
FARM MANAGEMENT CANADA


MRC BROME-
MISSISQUOI.CA


DE ROUVILLE


ACFA Au Cœur des
Familles Agricoles

Auteurs

Christian Viens, agent de planification, de programmation et de recherche, DSP de la Montérégie
Aimé Lebeau, coordonnateur à la Surveillance de l'état de santé de la population, DSP de la Montérégie

Collaboration

Maria Labrecque Duchesneau, directrice, Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA)
France Picard, travailleur de rang, Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA)

Secrétariat et mise en pages

Annie Toupin, DSP de la Montérégie

Technicienne de recherche

Caroline Gélinas, DSP de la Montérégie

N. B. Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes, et n'est utilisé que pour alléger le texte.

La traduction et la reproduction totales ou partielles de ce document sont autorisées à la condition que la source soit mentionnée.

La référence suivante est proposée :

Viens, C. et A. Lebeau (2014). *Bilan factuel du projet Travailleur de rang et points de vue des partenaires concernés : Étape finale, Évaluation des résultats 2009-2014*, Longueuil, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie; Direction de santé publique; Au cœur des familles agricoles (ACFA), 34 p.

ISBN : 978-2-89342-628-0 (version imprimée)

ISBN : 978-2-89342-629-7 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Ce document est disponible :

- au centre de documentation de l'Agence – 1255, rue Beauregard, Longueuil, QC, J4K 2M3
- sur le site Web de l'Agence : <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/promotion-prevention/dsdc/index.fr.html>
- sur le site Web de l'ACFA : <http://www.acfareseaux.qc.ca/>

Remerciements

Le projet d'évaluation a nécessité la participation de nombreuses personnes à qui nous sommes redevables. À cet effet, nous remercions les personnes rencontrées lors des entrevues individuelles et de groupe qui ont émis leurs commentaires et leurs appréciations sur le déploiement des activités du projet *Travailleur de rang*. Nos remerciements vont également aux personnes qui ont contribué à l'identification des retombées constatées, des enjeux et des opportunités d'action de ce projet et participé à l'élaboration de ce rapport. Ces personnes sont :

- Monsieur Michel Asselin, représentant du comité de développement de Notre-Dame-de-Stanbridge
- Monsieur Gabriel Beauregard, producteur agricole et administrateur du CA de l'ACFA
- Madame Monique Bélanger, retraitée de Santé Canada, administrateur au CA de l'ACFA
- Monsieur Benoit Bouffard, coordonnateur santé publique et responsable des bénévoles, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) La Pommeraie
- Madame Jocelyne Deswarte, productrice agricole et représentante de l'Union des producteurs agricoles (UPA)
- Monsieur Réjean Dragon, organisateur communautaire, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Haut-Richelieu–Rouville
- Monsieur Dominique Gagnon, agent de planification, de programmation et de recherche, Direction de santé publique (DSP) de la Montérégie
- Madame Andrée-Anne Guay, productrice agricole et médecin
- Madame Zénia Halmov, intervenante de l'Équipe régionale de formation/postvention, centres de prévention du suicide /centres de crise de la Montérégie
- Madame Maria Labrecque Duchesneau, directrice générale et 2^{ème} vice-présidente du CA de l'ACFA
- Madame Ginette Lafontaine, adjointe à la planification, évaluation et recherche, Direction de santé publique (DSP) de la Montérégie
- Madame Jacinthe Larochelle, représentante de la Financière agricole
- Madame Diane Lévesque, chef d'administration des programmes, Services généraux –Volet social et prévention-promotion, Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Haut-Richelieu–Rouville
- Madame Marie-Ève Perreault, conseillère en développement régional, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
- Madame France Picard, travailleur de rang, ACFA
- Monsieur Jean-Claude Poissant, producteur agricole et président du CA de l'ACFA
- Monsieur Réal Proulx, producteur agricole et administrateur du CA de l'ACFA
- Madame Tania Szymanski, agent de développement rural, Centre local de développement (CLD) Brome-Missisquoi
- Madame Mylène Gagnon, agent de développement rural, Centre local de développement (CLD) Brome-Missisquoi



Message du président

Au cours des cinq dernières années, nous avons travaillé avec acharnement à la réalisation du projet « Travailleur de rang ». Je suis particulièrement fier d'avoir présidé le comité aviseur et collaboré à faire connaître la réalité rurale agricole par mes expériences personnelles et les nombreux témoignages reçus. La participation et la contribution de chacun des membres ont été essentielles à cerner et définir les services pour venir en aide à la communauté rurale agricole.

Ce projet fut un tremplin idéal pour propulser les services d'ACFA vers de nouveaux sommets et créer des liens entre les différents secteurs et services d'aide. Les observations recueillies, les analyses d'experts et les nombreux avis de chacun fournissent un éclairage et élargissent notre vision de la santé en regard du milieu rurale agricole au Québec.

Je suis particulièrement fier du chemin parcouru et des avancées réalisées, d'avoir pris part à l'élaboration de solutions pour venir en aide à cette communauté aux prises avec des problématiques de plus en plus complexes.

L'analyse des expériences dans ce projet permet de tirer des conclusions et de soumettre des recommandations qui guideront les décideurs vers les choix les plus appropriés qui favoriseront la préservation et l'épanouissement de notre patrimoine rural et agricole. Le modèle d'interventions d'ACFA est un modèle unique maintenant reconnu et il est enfin nécessaire de réunir les savoirs pour créer un modèle en santé capable de répondre aux besoins des personnes isolées dans le rang.

Les avancées réalisées ouvrent la porte sur un avenir prometteur. L'émergence des travailleurs de rang dans les différentes régions laisse présager d'une volonté grandissante de changement. Nous sommes confiants que le secteur de la santé et ses différents spécialistes collaboreront à ce changement.

Merci à tous les partenaires et collaborateurs qui se sont intéressés à ce projet et au mieux-être des familles agricoles qui travaillent avec acharnement pour nous nourrir au quotidien.

Longue vie aux travailleurs de rang! Ensemble nous réussirons à « Garder l'agriculteur en santé et garder l'agriculture en affaires! »

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Claude Poissant'.

Jean-Claude Poissant, président

Au Cœur des Familles Agricoles



Message de la directrice générale



Mesdames,
Messieurs,

Aujourd'hui, c'est avec un sentiment de fierté, de profonde gratitude et de devoir accompli que je m'adresse à vous pour vous remercier, tous autant que vous êtes, d'avoir cru en ce projet autant que moi. Grâce à ce laboratoire, le travailleur de rang possède désormais un statut officiel et la route est tracée pour que d'autres travailleurs de ce genre deviennent des personnes ressources capables de briser l'isolement et de faire une différence dans nos campagnes et dans nos régions, aussi éloignées soient-elles. Tout à notre honneur, la notoriété du modèle rayonne bien au-delà du Québec. Dans sa forme actuelle, il devient facilement exportable.

La livraison de cet ultime rapport d'étape fournit un indice de plus que le concept est prêt à s'enraciner dans la réalité de nombreuses communautés agricoles désireuses d'améliorer leur qualité de vie. Avec le travailleur de rang agissant en éclaireur, facilitateur et rassembleur et puisant dans le coffre à outils dont nous l'avons muni, le passage du flambeau se fait tout naturellement. Des centaines de supporteurs, qu'il s'agisse de dirigeants, d'agriculteurs, d'intervenants, d'élus municipaux ou d'autres fournisseurs de services, viennent s'y greffer à notre plus grande satisfaction.

Les familles agricoles peuvent enfin aspirer à des lendemains meilleurs. Ce projet a pris forme autour de notre volonté commune de trouver des solutions à la hauteur de ces enjeux majeurs que sont la santé et la vitalité des milieux agricoles et des régions.

Encore une fois, un merci du fond du cœur à tous nos partenaires pour leurs précieux appuis dans ce projet porteur d'avenir. Longue vie à la génération montante de travailleurs de rang appelée à multiplier l'action d'ACFA et à briser la solitude des communautés agricoles.

Maria Labrecque Duchesneau, d.g.

Au Cœur des Familles Agricoles



Mot de la directrice de santé publique

Notre implication dans l'évaluation du projet pilote *Le travailleur de rang, une plus-value pour une qualité de vie en milieu agricole* est maintenant terminée et ce rapport final donne des informations importantes aux décideurs leur permettant de pouvoir apprécier son déroulement et ajuster les composantes qui devraient l'être. Nous rappelons que ce projet, réalisé par l'organisme Au Cœur des Familles Agricoles, vise à améliorer les services destinés aux familles agricoles et à établir des relations plus harmonieuses entre le milieu rural et les villageois.

L'analyse de la mise en œuvre du projet *Travailleur de rang* au cours de la période de février 2009 à mars 2014 révèle plusieurs constats positifs en lien avec les actions réalisées. À cet effet, mentionnons la capacité du travailleur de rang de rejoindre et d'assurer un accompagnement et un soutien aux familles agricoles en détresse et de les référer, le cas échéant, aux ressources en mesure de les aider. Par son approche milieu, il favorise une intervention proactive qui consiste à aller au-devant de la personne en détresse. Cette intervention s'inscrit avant que la situation ne soit devenue complètement détériorée et surtout avant que les proches n'aient complètement épuisé leur capacité d'aide. Dans cette perspective, la pratique de travailleur de rang présente les traits caractéristiques de la stratégie du travailleur de rue ou de proximité qui se veut accessible et visible dans les milieux de vie de populations cibles.

Au-delà de ces constats, les décideurs seront à même d'identifier les retombées du projet *Travailleur de rang* et les enjeux reconnus par les principaux acteurs concernés. Les résultats de cette évaluation permettront également aux décideurs de poursuivre ce projet en misant sur ses forces et en appliquant les connaissances pour bien adapter les services aux réalités agricoles.

Bonne lecture !

La directrice de santé publique

Jocelyne Sauvé, M.D., M.Sc., FRCPC

Table des matières

Contexte	10
1. Problématique des familles agricoles	10
1.1 Préoccupations et facteurs de stress	10
1.2 Réseaux sociaux.....	11
1.3 Attentes face aux services de santé	11
2. Modèle logique de l'intervention	11
2.1 Composantes du projet.....	11
2.2 Éléments de définition de la fonction du travailleur de rang	12
3. Méthodologie	13
4. Résultats	13
4.1 Modalités de partenariat.....	14
4.2 Activités d'instrumentation.....	14
4.3 Accompagnement et soutien aux besoins des personnes et des familles agricoles.....	15
4.4 Accompagnement et soutien des communautés rurales agricoles	20
4.5 Partenariat développé.....	21
4.6 Examen des forces et des défis	21
4.7 Retombées constatées	23
4.8 Enjeux identifiés	24
4.9. Recommandations identifiées	24
Discussion	28
Conclusion.....	30
Références	30
Annexe 1: Outil de suivi des demandes d'aide, des clients et des interventions	32
Annexe 2 : Modèle logique du projet <i>Travailleur de rang</i>	34
Liste des figures	
Figure 1 Répartition de la clientèle selon le sexe en 2013	15
Figure 2 Répartition de la clientèle selon l'âge en 2013.....	15
Figure 3 Répartition de la clientèle selon le principal secteur de production en 2013.....	15
Figure 4 Répartition de la clientèle selon la région de la ferme en 2013	16
Figure 5 Répartition de la clientèle selon le demandeur d'aide en 2013	16
Figure 6 Répartition de la clientèle selon le demandeur d'aide et son statut à la ferme en 2013	16

Figure 7	Répartition de la clientèle selon la personne qui effectue le 1 ^{er} contact en 2013.....	16
Figure 8	Répartition de la clientèle selon la source de référence en 2013.....	17
Figure 9	Répartition des motifs des demandes d'aide en 2013	17
Figure 10	Répartition des services reçus d'un autre professionnel ou organisme en 2013	17
Figure 11	Répartition des différents types de services reçus par un autre professionnel ou organisme en 2013	17
Figure 12	Répartition de la clientèle selon le nombre d'interventions par client en 2013	18
Figure 13	Répartition des interventions selon le mois de la demande d'aide en 2013.....	18
Figure 14	Répartition des interventions selon l'approche de suivi en 2013.....	18
Figure 15	Répartition des interventions selon le mode de suivi en 2013	18
Figure 16	Répartition (%) de la nature des interventions réalisées en 2013	18
Figure 17	Répartition des références suggérées aux clients en 2013.....	19
Figure 18	Répartition des situations observées à la suite des interventions réalisées en 2013	19
Figure 19	Partenaires régionaux et locaux pour agir sur les conditions de vie des communautés rurales agricoles	22
Liste des tableaux		
Tableau 1	Quelques constats en lien avec les réseaux sociaux des producteurs agricoles.....	11
Tableau 2	Activités d'intégration du travailleur de rang et de mobilisation des acteurs clés dans les milieux.....	20
Tableau 3	Projets réalisés dans les communautés ciblées.....	20
Tableau 4	Interventions du travailleur de rang auprès des producteurs et des familles agricoles	22
Tableau 5	Activités d'information et de sensibilisation du travailleur de rang auprès des intervenants psychosociaux	22
Tableau 6	Interventions du travailleur de rang dans les communautés rurales agricoles.....	23
Tableau 7	Recommandations formulées	25

Contexte

De février 2009 à mars 2014, l'organisme communautaire Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA) a reçu un financement provenant de différents ministères et organismes publics pour réaliser un projet pilote intitulé, *Le travailleur de rang, une plus-value pour une qualité de vie en milieu agricole*.

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) est le principal subventionnaire du projet. Par le truchement de sa Politique nationale de la ruralité 2007-2014, il « entend soutenir avec plus d'intensité les communautés rurales dans l'amélioration de leur prise de conscience collective des savoirs qu'elles détiennent, de leur capacité de prise en charge de leur croissance et du développement de leur expertise » (MAMROT, 2007). La réalisation d'expériences approfondies dans des champs d'activité peu étudiés et peu éprouvés, présentées sous la forme de laboratoires ruraux, « s'inscrit dans cette volonté de développer de la connaissance et de transférer celle-ci à l'ensemble des communautés rurales » (MAMROT, 2007).

De façon plus spécifique, la mesure des laboratoires ruraux vise cinq objectifs étroitement liés : 1) répondre aux initiatives des milieux; 2) démontrer la capacité de renouveler la ruralité; 3) explorer de nouvelles avenues de solutions aux problématiques rurales en misant en particulier sur des approches ou modèles coopératifs communautaires; 4) accroître la maîtrise des milieux et 5) explorer les initiatives pendant un nombre suffisant d'années afin d'en mesurer tout le potentiel (MAMROT, 2007).

Dans le cadre de cette mesure, le projet *Travailleur de rang* poursuit l'objectif général d'améliorer les services destinés aux familles agricoles et d'établir des relations plus harmonieuses entre le milieu rural agricole et les villageois. Pour ce faire, le projet prévoyait expérimenter la fonction de travailleur de rang dans deux territoires de centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montérégie, soit dans les CSSS Haut-Richelieu-Rouville et La Pomme-raie.

Les deux CSSS ciblés ont accepté de participer à ce projet conditionnellement à un financement spécifique pour l'embauche de travailleurs de rang. En l'absence d'un tel financement, le projet pilote a été révisé et ajusté en conséquence. Pour l'essentiel, l'ajustement majeur a consisté à ce que l'organisme ACFA embauche lui-même un travailleur de rang à même la subvention reçue en réduisant les budgets

octroyés à certains postes budgétaires dont celui du secrétariat.

Après quatre années et demie d'activités du projet pilote, le présent rapport permet de documenter et d'apprécier sa mise en œuvre. Préalablement, il est opportun de préciser la problématique des producteurs et des familles agricoles, le modèle logique du projet-pilote ainsi que la méthodologie utilisée dans le cadre de cette évaluation.

1. Problématique des familles agricoles

1.1 Préoccupations et facteurs de stress

Le métier d'agriculteur comporte de nombreux facteurs de stress. Hormis l'imprévisibilité de la météo, les préoccupations financières reliées aux prix des produits agricoles, aux risques de maladie des animaux et au financement des exploitations agricoles constituent les principales sources de stress des producteurs agricoles (ACSA, 2005; Lafleur et Allard, 2006). Les obligations environnementales, l'instabilité des marchés, la bureaucratie, la concurrence mondiale, l'endettement, le transfert de ferme, la difficulté de recruter la relève, les relations avec les employés, les associés et les voisins font également partie des préoccupations des familles agricoles (Lafleur et Allard, 2006).

Dans le cadre spécifique de l'étude de Viens et Lebeau (2011), qui a notamment permis de constituer sept groupes de discussion et de rejoindre 65 producteurs agricoles, les principales difficultés ou préoccupations mentionnées par ceux-ci se rapportent aux aspects suivants :

Principales difficultés ou préoccupations mentionnées par les producteurs agricoles

1. Les perceptions ou les préjugés de la population, par exemple que les producteurs agricoles sont des pollueurs
2. La non-reconnaissance de leur travail ou le fait de ne pas se sentir appréciés dans leur milieu
3. Les problèmes financiers comme principale source de stress
4. L'incompréhension des décideurs face à la réalité agricole
5. La gestion de la ferme, du personnel agricole et des suivis des plans agroenvironnementaux
6. La relève agricole et les tensions entre les membres de la famille concernant les modalités de transfert, les questions financières, etc.

Ainsi, selon les données disponibles, il s'avère que 45 % des producteurs de lait québécois estiment que leur niveau de stress est élevé, contre 27 % de

la population québécoise en général (Lafleur, 2012). De plus, selon l'Organisation mondiale de la santé, les producteurs agricoles se retrouvent parmi les travailleurs ayant un haut taux de suicide (AQPS, 2013).

1.2 Réseaux sociaux

L'étude de Viens et Lebeau (2011) a également documenté les réseaux sociaux des producteurs agricoles afin de mieux connaître et comprendre les forces et les limites de leurs réseaux. À cet effet, il ressort que les réseaux sociaux des producteurs agricoles gravitent autour de l'entreprise agricole et des membres qui la composent; que leur réseau d'amis est surtout agricole et que les personnes qui les côtoient à la ferme, et ce, sur une base régulière (ex : agronome, fournisseur d'intrants, vétérinaire, etc.), sont plus susceptibles que d'autres personnes de recevoir leurs confidences. Le tableau 1 fait état de ces principaux constats.

1.3 Attentes face aux services de santé

L'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA (2005) fait ressortir que, parmi les producteurs agricoles présentant une détresse élevée, seulement 17 % en ont parlé avec un professionnel de la santé. Ce taux serait de 20 % dans l'étude de Lafleur et Allard (2006).

La fierté, l'orgueil, la méfiance et la fermeté dans l'adversité ainsi que l'indépendance dans la résolution de problèmes sont autant de motifs invoqués par les producteurs agricoles pour ne pas demander de l'aide auprès d'un professionnel de la santé ou de ne pas se confier à d'autres producteurs agricoles lorsqu'ils vivent une situation de stress (ACSA, 2005 ; Lafleur et Allard, 2006; Viens et Lebeau, 2011). Pour l'ACFA, le fait que les producteurs agricoles sont des personnes débrouillardes, il n'est pas étonnant qu'ils soient confiants de pouvoir surmonter seuls leurs difficultés ou de trouver dans leur entourage ou auprès de leur conjoint quelqu'un à qui se confier lorsqu'ils vivent une situation de stress (Viens et Lebeau, 2011).

Par ailleurs, les producteurs agricoles qui demandent l'aide des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, estiment ne pas être suffisamment compris et que les services ne sont pas adaptés à leurs réalités (Viens et Lebeau, 2011). De plus, ils accordent une grande importance au respect de l'anonymat, à la connaissance du milieu agricole par les professionnels de la santé et à la disponibilité à domicile des services de santé physique et mentale lors d'une situation d'urgence ou de crise (ACSA, 2005; Viens et Lebeau, 2011).

Tableau 1
Quelques constats en lien avec les réseaux sociaux des producteurs agricoles

Forces	Limites
Le milieu familial	
L'entreprise agricole représente l'entité autour de laquelle gravitent les membres de la famille. Face aux difficultés, les producteurs agricoles peuvent généralement compter sur le soutien de leur famille ou de leur conjoint	Lors d'un conflit au sein de l'entreprise agricole, les producteurs agricoles peuvent avoir de la difficulté à trouver un confident. Le cas échéant, les personnes concernées vivent de l'isolement social au sein même de cette entreprise agricole.
Les amis	
En raison de la nature du travail et du type de production, le réseau de contacts et d'échanges des producteurs agricoles est du domaine agricole.	En dehors des réseaux d'affaires agricoles, les familles agricoles n'ont pas ou peu de réseaux d'amis.
Les personnes côtoyant les producteurs agricoles	
Le réseau de contacts et d'échanges des producteurs agricoles est susceptible de recevoir les confidences des producteurs agricoles. Ce réseau concerne notamment les personnes suivantes : le vétérinaire, l'agronome, le camionneur de lait, les fournisseurs d'intrants, les représentants de l'UPA.	De façon générale, les producteurs agricoles sont méfiants face à leurs pairs ou aux entrepreneurs qui achètent leurs produits. En effet, les expériences passées montrent que certaines personnes profitent du malheur des autres pour améliorer leur propre situation (ex. : achat de terres agricoles ou d'équipements de ferme).

2. Modèle logique de l'intervention

2.1 Composantes du projet

Les travaux préparatoires à l'évaluation, effectués à l'automne 2009-2010, ont permis de préciser le modèle logique du projet *Travailleur de rang* dont la finalité est d'améliorer la qualité de vie des personnes et des familles agricoles. Le modèle retenu s'inscrit dans une approche écologique ou écosystémique. Cette approche convient bien à ce projet qui présente une vision plus complète et plus complexe de la santé en faisant appel à des interventions de nature multidimensionnelle et en accordant la même importance aux facteurs individuels qu'aux facteurs environnementaux, sociaux, et économiques (Caron-Bouchard et Renaud, 2010).

Cette démarche de planification, réalisée par la directrice de l'ACFA et le travailleur de rang du projet-pilote avec la collaboration de l'équipe d'évaluation de la Direction de santé publique, a

permis de définir le présent projet selon deux composantes principales. Il s'agit de :

1. l'accompagnement et le soutien des producteurs et des familles agricoles;
2. l'accompagnement et le soutien à la valorisation des communautés rurales agricoles dans les deux sites pilotes retenus, soit Notre-Dame-de-Stanbridge et Sainte-Angèle-de-Monnoir.

La première composante du projet comprend deux catégories d'activités :

- repérer et accompagner les personnes et les familles agricoles en détresse par la relation d'aide tout en facilitant l'accès aux services psychosociaux, de santé mentale et de crise, adaptés à leurs besoins;

Les résultats intermédiaires attendus sont l'accès à de l'écoute, de l'aide et de l'entraide et à de l'accompagnement des personnes et des familles agricoles en situation de stress et de détresse.

- contribuer à améliorer l'offre de service psychosocial, de santé mentale et de crise auprès des personnes et des familles agricoles.

Les résultats intermédiaires attendus sont la réalisation d'activités d'information et de sensibilisation des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et l'intégration des préoccupations des personnes et des familles agricoles dans les pratiques de ces intervenants.

La deuxième composante du projet regroupe aussi deux catégories d'activités :

- renforcer les réseaux d'entraide et de soutien social dans les deux sites pilotes retenus;

Les résultats intermédiaires attendus sont l'intégration du travailleur de rang dans les communautés, l'identification et la mobilisation des acteurs clés et le partage des compétences et des capacités d'action.

- faire émerger des projets rassembleurs dans ces deux sites pilotes.

Les résultats intermédiaires attendus sont une programmation comportant une diversité d'activités, une responsabilisation des citoyens et la réalisation de projets présentant des retombées concrètes dans les communautés locales.

Pour réaliser ce projet, l'ACFA peut compter sur deux intervenantes. Il s'agit d'abord de la directrice de l'organisme qui intervient également comme

travailleur de rang. À cette ressource, s'ajoute une intervenante, embauchée dans le cadre du projet, pour exercer la fonction de travailleur de rang.

2.2 Éléments de définition de la fonction du travailleur de rang

Le rôle du travailleur de rang et ses modalités d'intervention ont été définis par l'intervenante et la directrice de l'ACFA. De plus, un profil de compétences professionnelles et personnelles a été élaboré en cohérence avec sa pratique. Les propos qui suivent exposent ces différents aspects.

Définition du rôle de travailleur de rang

Le travailleur de rang est un intervenant multidisciplinaire qui pratique dans le milieu rural agricole. Il exerce un rôle actif d'intervention sociale centrée sur l'approche humaniste (le ici et maintenant) et la relation d'aide. Il joue ce rôle auprès des individus, des couples, des familles, des groupes et des collectivités rurales et agricoles afin de répondre à leurs besoins, de résoudre les problèmes que pose leur adaptation à une société en évolution et d'améliorer leurs conditions de vie.

Ainsi, le travailleur de rang accompagne et soutient les familles agricoles afin de leur fournir l'aide et les ressources nécessaires et de leur faciliter l'accès aux programmes ou services d'aide disponibles dans les réseaux agricoles et de la santé et des services sociaux. Il intervient notamment sur la détresse familiale, conjugale et psychologique et sur les problèmes financiers agricoles. Il pose des actions auprès des médiateurs agricoles et des institutions financières dans un but préventif et de soutien des familles agricoles. Il favorise, chez les producteurs et les familles agricoles, le désir et la capacité de se prendre en charge.

De plus, le travailleur de rang valorise les relations harmonieuses entre les producteurs agricoles et les villageois. Il initie des projets rassembleurs dans les communautés rurales agricoles afin de développer leurs sentiments d'appartenance et valoriser leur cohabitation.

Ses modalités d'intervention

En ce qui a trait à la pratique clinique du travailleur de rang, celui-ci privilégie une intervention face à face avec la clientèle, soit à son bureau, chez le client ou dans le milieu social. Dépendamment du territoire desservi, l'intervention téléphonique peut représenter une proportion plus ou moins importante de ses activités de soutien auprès de la clientèle. Dans le cas présent, l'intervention téléphonique compte pour 55,5 % des interventions.

Sur le plan des activités communautaires, le travailleur de rang réalise, avec les acteurs du milieu, des projets d'intérêts communs comme la *Fête dans l'rang* ou des activités d'éducation sur les produits de la ferme et le métier d'agriculteur, en milieu scolaire.

Son profil de compétences professionnelles et personnelles

À partir de l'expérience développée dans le projet, l'expertise clinique du travailleur de rang s'avère d'une grande importance. De plus, en tant qu'agent de changement dans les communautés rurales agricoles, l'action communautaire du travailleur de rang occupe une place non négligeable dans sa pratique. En considérant ces deux aspects, les compétences requises du travailleur de rang ont été établies comme suit :

A) Compétences professionnelles

- Posséder une formation professionnelle en intervention psychosociale et en relation d'aide;
- Avoir une bonne connaissance du milieu des affaires agricoles et de ses enjeux actuels;
- Avoir une bonne connaissance du milieu communautaire et du réseau de la santé et des services sociaux;
- Avoir des capacités d'écoute et d'empathie à l'égard des personnes en milieu rural agricole;
- Démontrer beaucoup d'autonomie au travail;
- Posséder des habiletés pour l'animation des communautés.

B) Compétences personnelles

- Faire preuve d'ouverture et de tolérance face aux autres envers leurs valeurs et leurs croyances;
- Aimer travailler avec les gens et vouloir les aider;
- Avoir de l'entregent;
- Faire preuve d'équilibre et de maturité;
- Être débrouillard et énergique.

3. Méthodologie

La démarche évaluative retenue vise à documenter et apprécier la mise en œuvre ou les avancées du projet *Travailleur de rang*. Cette démarche porte sur les composantes cliniques et communautaires du projet pilote et elle couvre l'ensemble des quatre années et demie d'activités de ce projet, soit de février 2009 à mars 2014. Sur le plan du contenu, ce rapport d'évaluation documente différentes variables associées à la mise en œuvre :

- les modalités de partenariats explorées;
- les activités d'instrumentation réalisées;
- les activités cliniques et communautaires du projet d'intervention;
- les retombées et les enjeux de ce projet.

Les sources d'information sont :

- la documentation produite dans le cadre du projet (comptes rendus des réunions, rapports d'activités de l'ACFA, etc.);
- l'outil de suivi des demandes d'aide, des clientèles et des interventions (voir annexe 1)
- les rapports d'étapes 1 et 2 sur l'analyse des besoins des producteurs agricoles et des résultats intérimaires du projet, produits dans le cadre de cette démarche évaluative (Viens et Lebeau, 2011 et 2012) (voir liens URL en référence);
- des entrevues individuelles ou de groupe auprès d'intervenants ou de gestionnaires des CSSS et de l'équipe régionale de formation-postvention concernant les activités d'information et de sensibilisation à la réalité agricole offertes par l'ACFA;
- des entrevues de groupe avec le travailleur de rang et la directrice de l'ACFA concernant le déploiement du projet;
- deux entrevues de groupe avec les membres du comité aviseur quant aux retombées et enjeux du projet.

Concernant ce comité aviseur, il se compose de représentants du MAMROT et des centres locaux de développement (CLD) de Brome-Missisquoi et Rouville, des CSSS Haut-Richelieu-Rouville et La Pommeraie, de la Financière agricole, de l'UPA, du personnel et de certains membres du conseil d'administration de l'ACFA. Pour identifier les retombées et les enjeux du projet-pilote auprès d'eux, l'équipe d'évaluation a eu recours à la méthode du groupe nominal. Il s'agit d'une technique mise au point en 1968 à l'Université du Wisconsin et utilisée entre autres pour identifier des problèmes et des solutions en faisant ressortir des idées, en les ordonnant et les priorisant.

4. Résultats

Les propos qui suivent présentent les résultats de la mise en œuvre du projet *Travailleur de rang* et son appréciation par les personnes concernées. Ces résultats concernent cinq ensembles distincts, soit :

1. l'exploration de modalités de partenariat;
2. les activités d'instrumentation;

3. les activités d'accompagnement et de soutien des personnes et des familles agricoles;
4. les activités d'accompagnement et de soutien des communautés rurales agricoles;
5. l'examen des forces et des défis du projet.

4.1 Modalités de partenariat

Comme nous l'avons indiqué, la fonction de travailleur de rang a été développée au sein de l'organisme communautaire, ACFA. Toutefois, en cours de projet, cet organisme a exploré des modalités de partenariat et d'intégration de la fonction de travailleur de rang dans deux autres organisations.

La première expérimentation a été d'intégrer le travailleur de rang dans une coopérative de santé située à Bedford. Cette modalité de partenariat, réalisée entre août et octobre 2011, s'est avérée concluante selon la directrice de l'ACFA. De son point de vue, le travailleur de rang s'est retrouvé isolé des ressources du milieu rural agricole d'une part et d'autre part, comme il était peu informé des services agricoles disponibles pour les producteurs agricoles, il n'a pas été en mesure d'accompagner et de soutenir adéquatement les familles agricoles qui ont nécessité son aide.

La deuxième modalité de partenariat et d'intégration de la fonction de travailleur de rang est issue de l'expérience précédente. En effet, pour développer les connaissances du travailleur de rang à l'égard des services agricoles, celui-ci a entrepris une immersion à temps partiel dans les bureaux de la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Saint-Hyacinthe entre février et avril 2012. Selon la directrice de l'ACFA, cette initiative a permis au travailleur de rang de prendre connaissance des ressources disponibles et des enjeux du milieu agricole mais aussi de mieux saisir les facteurs qui influencent ce milieu et ainsi de répondre plus adéquatement aux besoins des familles agricoles. Pour la directrice de l'ACFA, cette connaissance du milieu agricole est importante compte tenu que la grande majorité des problèmes rencontrés par ces familles sont issus du stress occasionné par l'entreprise agricole. Conséquemment, il lui semble naturel que le travailleur de rang se retrouve dans un milieu qui le met en réseau très étroit avec les différents services agricoles.

4.2 Activités d'instrumentation

Un autre résultat digne de mention concerne les activités d'instrumentation regroupant l'ensemble de tâches de soutien en lien avec le projet *Travailleur de rang*. Les propos qui suivent présentent suc-

cinctement ces différentes activités selon la chronologie des événements :

- constitution d'un répertoire pour recenser les producteurs agricoles dans les deux sites pilotes, soit Notre-Dame-de-Stanbridge et Sainte-Angèle-de-Monnoir (2009);
- élaboration du cadre logique du projet-pilote pour définir les objectifs et les activités poursuivis (2009-2010);
- soutien d'étudiants dans le cadre de leur formation collégiale ou universitaire (2009-2014);
- participation à de multiples événements médiatiques (radio, télévision, médias écrits, conférences, etc.) pour faire connaître les problèmes des familles agricoles et leurs besoins d'aide le cas échéant (2009-2014);
- publication d'articles dans les médias et dans les revues *Développement social* et *Intervention* pour faire connaître l'agriculture et ceux qui en vivent, les problèmes des familles agricoles, leurs besoins d'aide et la pratique de travailleur de rang (2009-2014);
- élaboration d'un plan d'activités et d'un matériel éducatif pour valoriser l'agriculture auprès des élèves de niveau primaire (2009-2014);
- production d'un guide du bon voisinage, document réalisé pour mieux comprendre l'agriculture et démystifier les préjugés (ACFA, 2010);
- accompagnement de producteurs agricoles dans le cadre d'une médiation (2010);
- interventions d'urgence et soutien de groupe dans le cas d'événements extraordinaires (2010-2012);
- élaboration d'un système informatisé de collecte des données pour quantifier et préciser la clientèle rejointe et les interventions réalisées dans le cadre du projet-pilote (2011);
- soutien au recrutement de sentinelles pour accroître les réseaux d'entraide en milieu rural agricole par des sessions de sensibilisation sur la détresse (2011);
- révision du site web de l'ACFA (2011);
- production conjointe, ACFA et DSP, d'un rapport d'analyse sur les besoins des producteurs et des familles agricoles et d'un rapport d'étape des résultats préliminaires (Viens et Lebeau, 2011 et 2012) (Voir liens URL en référence);

- participation à l'élaboration du protocole d'évaluation du projet *Travailleur de rang* (2012);
- activités de coaching, réalisées ou à venir, auprès de travailleurs de rang d'autres régions du Québec : Gaspésie, Saguenay-Lac-St-Jean, Mauricie-Bois-Francs et Laurentides (2014);
- élaboration d'un programme de formation de 45 heures destiné aux travailleurs sociaux pour les sensibiliser à la problématique agricole et aux approches d'intervention les plus adaptées aux familles agricoles (en processus de validation);

Comme nous l'observons ici, ces activités d'instrumentation ont été nombreuses depuis le démarrage du projet-pilote en 2009. L'identification de ces activités met en lumière les efforts déployés pour faire connaître l'agriculture et ceux qui en vivent, les problèmes des familles agricoles et leurs besoins d'aide ainsi que la pratique du travailleur de rang auprès des familles agricoles.

4.3 Accompagnement et soutien aux besoins des personnes et des familles agricoles

Les résultats des activités d'accompagnement et de soutien aux besoins des personnes et des familles agricoles représentent une belle opportunité de présenter le volet clinique de la fonction de travailleur de rang. Les propos qui suivent tracent un portrait :

- des caractéristiques des clientèles rejointes, des demandes d'aide et des interventions réalisées;
- des activités d'information et de sensibilisation offertes aux intervenants.

4.3.1 Portrait de la clientèle, des demandes d'aide et des interventions

A) Caractéristiques des clientèles

En ce qui a trait à la clientèle du projet *Travailleur de rang*, 309 producteurs agricoles ont été rejoints en 2013. Au cours de cette période, 63,5 % des demandes proviennent de producteurs n'ayant pas utilisés le service (nouveaux cas). De plus, 44,3 % sont des femmes et 55,7 % sont des hommes (figure 1).

À la figure 2, on observe que le travailleur de rang rejoint tous les groupes d'âge. Cependant les personnes entre 26 à 55 ans représentent la clientèle majoritaire. La moyenne d'âge est de 44,3 ans.

Comme l'indique la figure 3, les producteurs agricoles proviennent de différents secteurs de production. Parmi ceux-ci, les producteurs laitiers, porcins de cultures commerciales et maraîchères représen-

tent plus de 79 % de la clientèle du travailleur de rang.

Figure 1
Répartition (%) de la clientèle selon le sexe en 2013 (n : 309)

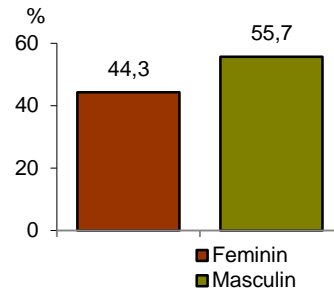


Figure 2
Répartition (%) de la clientèle selon l'âge en 2013 (n : 309)

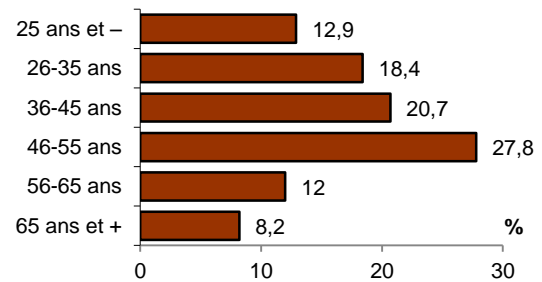
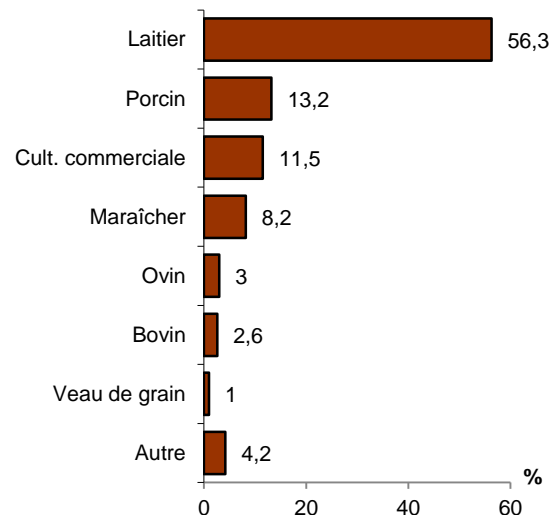


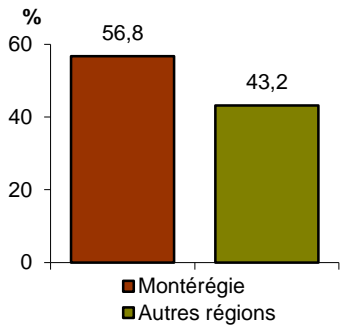
Figure 3
Répartition (%) de la clientèle selon le principal secteur de production en 2013 (n : 309)



Les clientèles rejointes proviennent des différentes régions socio-administratives du Québec. Toutefois, la majorité de celles-ci (56,8 %) vit en Montérégie (figure 4). De plus, les clientèles des deux

sites pilotes, situés sur le territoire du CSSS Haut-Richelieu-Rouville et La Pommeraie, représentent à elles seules 19,5 % de la clientèle du projet *Travailleur de rang*.

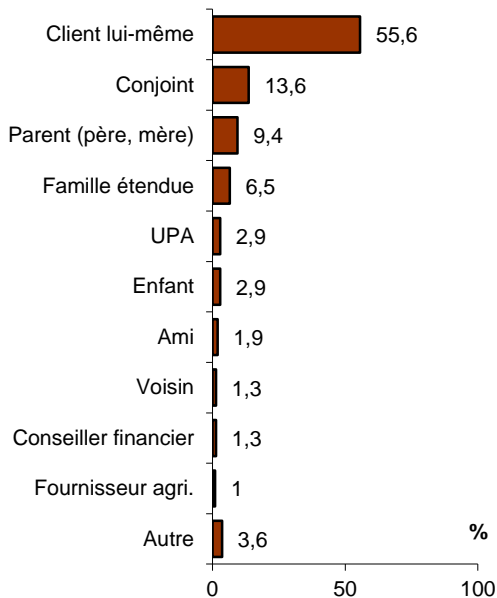
Figure 4
Répartition (%) de la clientèle selon la région de la ferme en 2013 (n : 308)



B) Caractéristiques des demandes d'aide

L'examen des demandes d'aide révèle que, dans 55,6 % des cas, c'est le client lui-même qui contacte le travailleur de rang (figure 5).

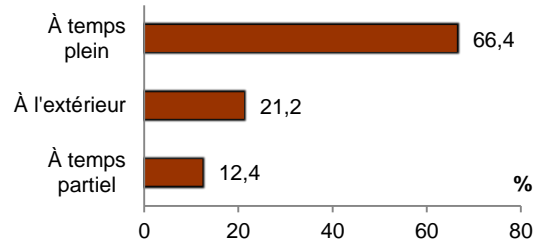
Figure 5
Répartition (%) de la clientèle selon le demandeur d'aide en 2013 (n : 309)



Parmi les autres demandeurs d'aide mentionnons les membres de la famille et des proches : le conjoint (homme ou femme), les parents (père, mère), la famille étendue les enfants, les amis et les voisins (35,6 %) ainsi que les personnes du milieu des affaires agricoles (UPA, conseillers financiers, associés, fournisseurs d'intrants) et autres (8,8 %).

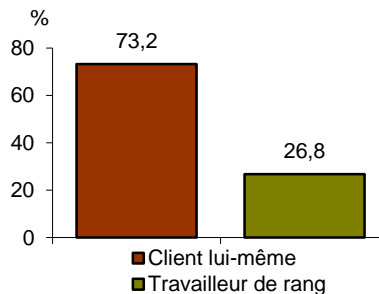
Dans la grande majorité des cas (78,8 %), le demandeur d'aide travaille sur la ferme, à temps plein ou à temps partiel (figure 6). Quant aux autres demandeurs d'aide (21,2 %), il s'agit de personnes extérieures à la ferme ayant des contacts avec les producteurs agricoles en détresse (ex : proche-parent, conseiller financier, UPA, ami, voisin, etc.).

Figure 6
Répartition (%) de la clientèle selon le demandeur d'aide et son statut à la ferme en 2013 (n : 274)



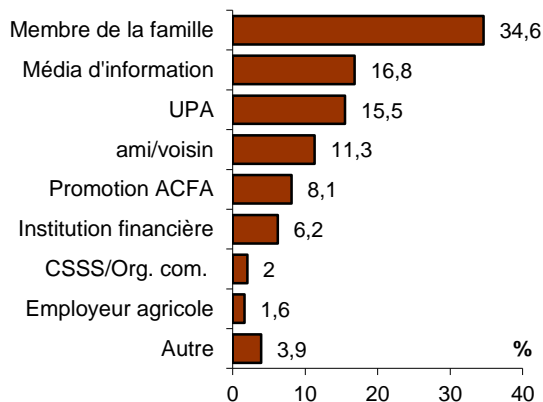
Par ailleurs, mentionnons que seulement 73,2 % des clients effectuent le 1^{er} contact auprès du travailleur de rang. En effet, dans 26,8 % des cas, c'est le travailleur de rang lui-même qui initie ce 1^{er} contact avec la personne en détresse, et ce, à la demande du demandeur d'aide (figure 7).

Figure 7
Répartition (%) de la clientèle selon la personne qui effectue le 1^{er} contact en 2013 (n : 306)



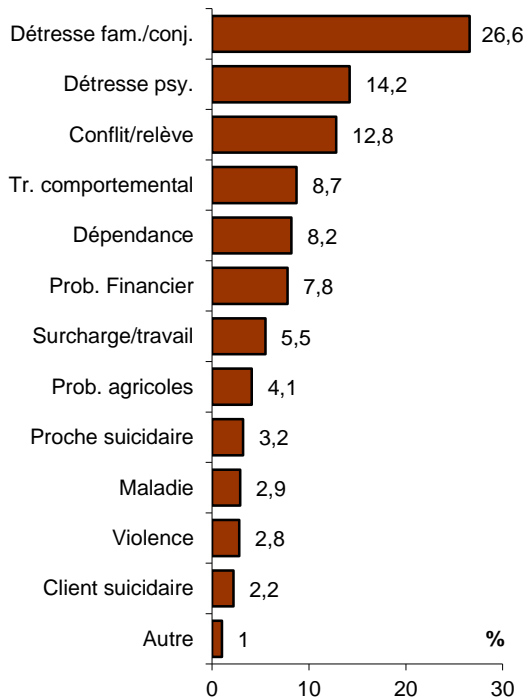
Les personnes qui font appel au travailleur de rang ont connu le service via différentes sources de référence (figure 8, page suivante). Dans la majorité des cas (51,4 %), ces sources de référence sont les membres de la famille et les médias d'information. Les autres sources de références (48,6 %) sont l'UPA, les amis et voisins, les activités promotionnelles de l'ACFA, les institutions financières, les employeurs agricoles, les CSSS, les organismes communautaires du réseau de la santé et autres.

Figure 8
Répartition (%) de la clientèle selon la source de référence en 2013 (n : 309)



Comme mentionné à la figure 9, les motifs invoqués pour faire appel au travailleur de rang sont très diversifiés. Parmi les problèmes mentionnés par les producteurs agricoles, il y a la détresse psychologique, familiale ou conjugale vécue par les producteurs agricoles, qui représente à elle seule pour 40 % des motifs recensés.

Figure 9
Répartition (%) des motifs des demandes d'aide en 2013 (n : 1 273)



Les autres motifs de consultation du travailleur de rang concernent les conflits familiaux relatifs à la relève agricole, les problèmes comportementaux du

client, ses problèmes de dépendance et financiers, la surcharge de travail, les problèmes reliés à l'entreprises agricoles, la maladie, la violence ainsi que les idéations et les tentatives de suicide du client ou le suicide d'un proche. Ces différents aspects comptent pour plus de 60 % des motifs d'aide

Par ailleurs, parmi l'ensemble des interventions réalisées par le travailleur de rang, 53,5 % de celles-ci font déjà l'objet d'un soutien d'un autre service (figure 10). Les différents types de soutien reçu par les producteurs agricoles concernent par ordre d'importance les services médicaux (41,8 %), les services juridiques (22 %), les services agricoles (16,7 %), les services psychosociaux (15,4 %) et autres services (4,1 %) (figure 11).

Figure 10
Répartition (%) des services reçus d'un autre professionnel ou organisme en 2013 (n : 1 167)

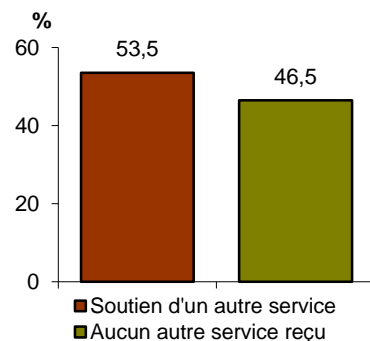
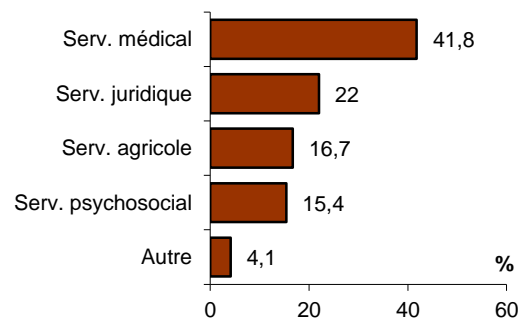


Figure 11
Répartition (%) des différents types de services reçus par un autre professionnel ou organisme en 2013 (n : 624)

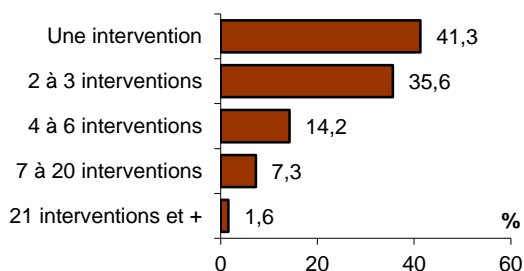


C) Caractéristiques des interventions

En 2013, le projet *Travailleur de rang* a généré 1014 interventions psychosociales et de soutien. Selon les informations obtenues auprès des 309 personnes rejointes, 41,3 % d'entre elles ont nécessité une seule intervention; 35,6 %, de 2 à 3

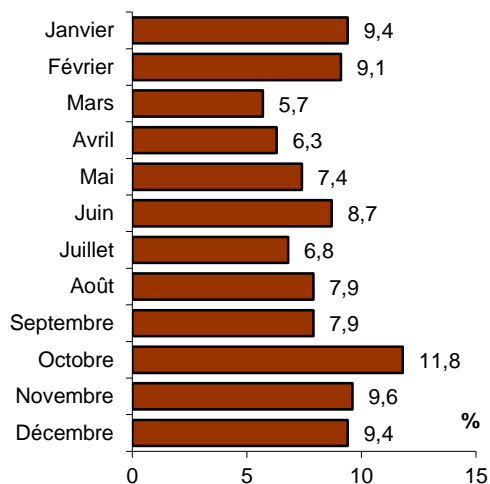
interventions; 14,2 %, de 4 à 6 interventions; 7,3 %, de 7 à 20 interventions et 1,6 %, 21 interventions et plus (figure 12).

Figure 12
Répartition (%) de la clientèle selon le nombre d'interventions par client en 2013 (n : 309)



L'ensemble des interventions réalisées par le travailleur de rang en 2013 ont été réparties selon le mois de la demande d'aide (figure 13). Comme l'indique cette figure, les producteurs agricoles font davantage appel aux services du travailleur de rang entre octobre à février, soit durant les mois nécessitant le moins de travaux sur la ferme.

Figure 13
Répartition (%) des interventions selon le mois de la demande d'aide en 2013 (n : 1 014)



La figure 14 présente quant à elle les différentes approches du travailleur de rang. Comme nous l'observons, l'approche individuelle concerne 74,2 % des interventions alors que les approches de couple, familiale et les groupes de soutien comptent respectivement pour 18 %, 7,6 % et 0,2 % des interventions.

La figure 15 a trait aux modalités d'intervention et de suivi du travailleur de rang. Sur ce, il ressort que la majorité des interventions sont réalisées au téléphone ou par courriel (55,7 %). Cependant, une

proportion appréciable des interventions, soit 44,3 %, sont réalisées en présence du client (au bureau, chez le client, en milieu de vie ou à la maison de répit)

Figure 14
Répartition (%) des interventions selon l'approche de suivi en 2013 (n : 1 014)

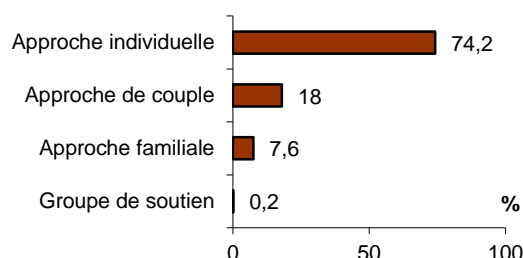
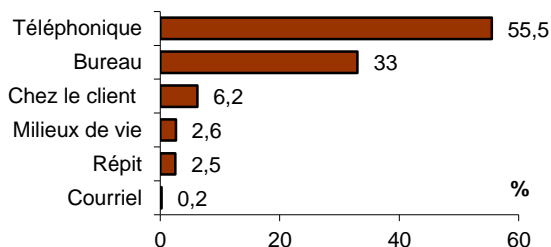
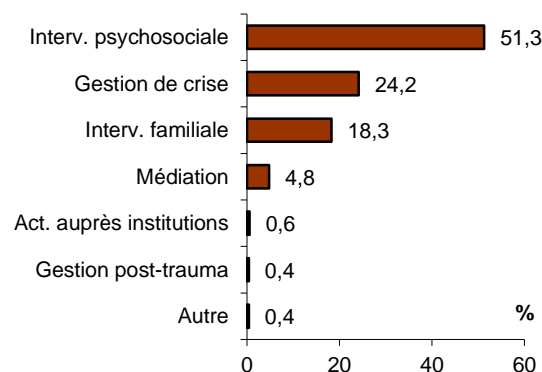


Figure 15
Répartition (%) des interventions selon le mode de suivi en 2013 (n : 1 014)



Par ailleurs, comme l'indique la figure 16, les interventions du travailleur de rang sont principalement de nature psychosociale et familiale (69,6 %).

Figure 16
Répartition (%) de la nature des interventions réalisées en 2013 (n : 1 063)

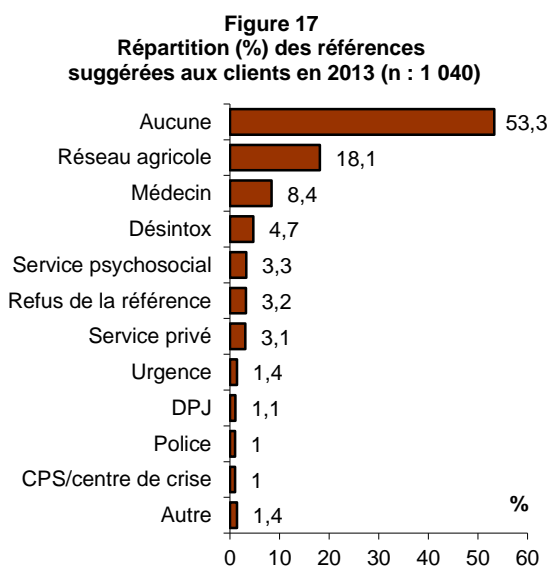


À ceci, s'ajoutent les interventions dites de gestion de crise et des problèmes post-traumatiques (24,6 %) ainsi que l'accompagnement des producteurs agricoles auprès des institutions financières ou lors d'une médiation (négociation de la dette auprès des créanciers) (5,4 %).

En ce qui a trait aux références des producteurs agricoles auprès d'autres ressources d'aide et de soutien, elles ont également été documentées (figure 17).

Comme nous l'observons, plus de la moitié des interventions (53,3 %) ne font pas l'objet d'une référence en raison que la clientèle est déjà suivie par un autre service (voir figures 10 et 11). Lorsqu'une référence est suggérée, très peu de producteurs agricoles refusent d'y faire appel, soit dans 3,2 % des interventions.

Lorsque le travailleur de rang réfère les producteurs agricoles à un autre service, soit dans 45 % des situations, différents services leurs sont proposés. Par ordre décroissant, les références proposées concernent le réseau agricole, le médecin, les services de désintoxication et psychosociaux, les services privés, l'urgence, la direction de la protection de la jeunesse (DPJ), la police, les centres de crise et de prévention du suicide et autres.

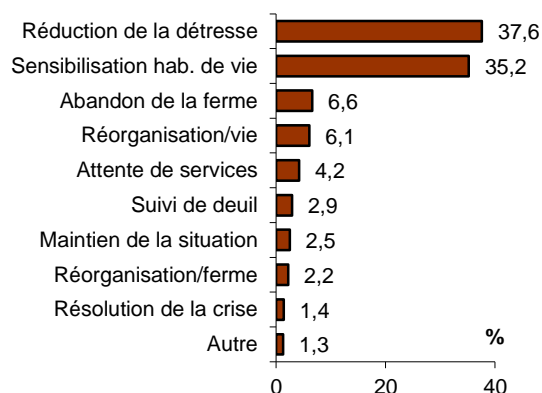


Enfin, la figure 18 décrit la situation observée par le travailleur de rang à la suite de ses interventions auprès des producteurs agricoles. Ainsi, selon cet intervenant, ses interventions ont principalement permis de réduire la détresse des producteurs agricoles (37,6 %) ou de les sensibiliser vis-à-vis leurs habitudes de vie (35,2 %).

Dans d'autres situations, les interventions du travailleur de rang ont permis de résoudre la crise, d'amener les producteurs agricoles à devoir se réorganiser au plan personnel et familial, ou encore de réorganiser ou abandonner la ferme familiale dans 21,5 % des situations.

Toutefois, pour 6,7 des cas, le travailleur de rang n'a pas observé de changements significatifs. Dans ce groupe, la grande majorité des personnes concernées sont en attente de services.

Figure 18
Répartition (%) des situations observées à la suite des interventions réalisées en 2013 (n : 1 240)



D) Tendances observées

À la lumière de ces résultats, nous observons de grandes similitudes par rapport aux années antérieures, soit 2011 et 2012, concernant les caractéristiques des clientèles, des demandes d'aide et des interventions réalisées par le *Travailleur de rang*. Parmi les caractéristiques communes, mentionnons les aspects suivants :

- une clientèle majoritairement masculine;
- une approche singulière où, dans 26 % à 40 % des cas, le travailleur de rang initie lui-même les premiers contacts auprès des producteurs agricoles en difficulté;
- un suivi de courte durée, soit trois interventions ou moins dans une proportion de 75 % des cas;
- un service de gestion de crise pouvant représenter 25 % et plus des interventions réalisées;
- un accompagnement des producteurs agricoles auprès des institutions financières ou lors d'une médiation (négociation de la dette auprès des créanciers) représentant plus de 5 % des interventions.

Pour l'ensemble de ces raisons, l'approche de travailleur de rang est unique au Québec et contribue certainement à réduire la détresse des familles agricoles et à les sensibiliser vis-à-vis leurs habitudes de vie.

4.3.2 Activités d'information et de sensibilisation des intervenants

Dans le cadre du projet-pilote, quatre activités d'information et de sensibilisation ont été offertes par le travailleur de rang aux intervenants des CSSS et de l'équipe régionale de formation / postvention en matière de crise suicidaire. Deux de ces activités ont duré environ 50 minutes, alors que les deux autres se sont déroulées sur une période d'environ 3h. Pour l'essentiel, le contenu des activités demeure le même, soit informer et sensibiliser les intervenants sur les problèmes rencontrés en agriculture, les obligations sur la ferme, la détresse des producteurs agricoles, leurs difficultés à demander de l'aide, la pratique et le rôle du travailleur de rang auprès de cette clientèle.

Au total, environ 45 intervenants ont participé, sur une base volontaire, à l'une ou l'autre de ces quatre activités d'information et de sensibilisation. Il s'agit notamment d'intervenants psychosociaux (travailleurs sociaux, psychologues, etc.) qui sont susceptibles de retrouver des producteurs agricoles au sein de leurs clientèles. Les commentaires reçus des gestionnaires et des intervenants sont à l'effet que le contenu de ces activités suscite leur intérêt. Toutefois, en raison de la possibilité d'interagir avec le travailleur de rang lors de sa présentation, leur préférence va à la formation de 3h.

4.4 Accompagnement et soutien des communautés rurales agricoles

Le second volet du projet *Travailleur de rang* concerne les activités réalisées dans les communautés rurales agricoles. À cet effet, deux aspects retiennent l'attention : les activités d'intégration du travailleur de rang et de mobilisation des acteurs clés dans les milieux rejoints (tableau 2) et les projets réalisés dans ces milieux (tableau 3). Comme nous l'observons dans ces tableaux, le travailleur de rang a su, par son leadership, s'intégrer dans les communautés rurales agricoles et susciter leur participation et la prise en charge des activités communautaires en lien avec les objectifs poursuivis. Dans le cas présent, ces objectifs sont de contrer la dévitalisation et d'établir des relations plus harmonieuses entre les membres des communautés rurales agricoles jointes.

Parmi les acteurs locaux impliqués dans les projets communautaires, mentionnons les élus municipaux, les membres de comités bénévoles et de loisirs, les directions d'école, les représentants de l'UPA et les producteurs agricoles eux-mêmes. Concernant les activités réalisées, elles sont nombreuses et variées.

Parmi celles-ci, mentionnons la *Fête dans l'rang*, les ateliers d'éducation auprès de l'ensemble des élèves du primaire et les échanges culturels avec les élèves de 3^{ième} année de Brossard.

Tableau 2
Activités d'intégration du travailleur de rang et de mobilisation des acteurs clés dans les milieux

Notre-Dame-de-Stanbridge	Sainte-Angèle-de-Monnoir
Rencontres du comité de développement stanbridgeois (CDS) qui intègre l'agriculture dans son approche de développement	Présentation des activités du travailleur de rang au conseil municipal (absence d'un comité de citoyens)
Rencontres du comité de loisirs et du comité d'école	Rencontres avec la responsable des loisirs et le directeur d'école pour établir des collaborations
Constitution d'un comité organisateur pour la fête dans l'rang, composé d'élus municipaux, de membres du CDS et du comité des loisirs, de citoyens et du travailleur de rang de l'ACFA	Constitution d'un comité organisateur pour la fête dans l'rang, composé de producteurs agricoles, d'un représentant de l'UPA, du responsable des loisirs, de l'agent de développement du CLD, d'un conseiller municipal et du travailleur de rang de l'ACFA
Participation aux dîners communautaires biannuels, organisés par la Fabrique regroupant environ 300 convives	

Tableau 3
Projets réalisés dans les communautés ciblées

Notre-Dame-de-Stanbridge	Sainte-Angèle-de-Monnoir
6 ateliers offerts en lien avec l'agriculture locale auprès de l'ensemble des élèves du primaire de l'école St-Joseph et des visites de fermes (2010-2011)	Fête dans l'rang impliquant la constitution d'un comité organisateur et la préparation des activités dont la visite de la ferme hôte (2010)
Concours de photos , suivi d'activités auprès des élèves du 3 ^{ième} cycle du primaire et présentation au dîner communautaire (2011)	Participation à la Fête de la Famille par la tenue d'un kiosque dont la présentation d'une carte aérienne localisant les fermes situées dans la municipalité (2011)
Échanges culturels entre les élèves de l'école St-Joseph et un groupe de 3e année de l'école Charles-Bruneau de Brossard , comportant une visite de fermes et la rencontre des élèves de St-Joseph (2012 et 2013)	Atelier <i>Les plantes qui voyagent au camp d'été</i> (été 2011) 4 ateliers offerts en lien avec l'agriculture locale auprès de l'ensemble des élèves de l'école primaire Jeanne-Mance et visites de fermes (2011-2012)
Fête dans l'rang impliquant la constitution d'un comité organisateur et la préparation des activités dont la visite d'une ferme hôte (2012 et 2013)	Création de cartes aériennes en collaboration avec le MRC Rouville pour la localisation des fermes sur le territoire et leur affichage dans les lieux publics (2012)

4.4.1 Facteurs favorables à la revitalisation et l'harmonisation des communautés rurales agricoles

La directrice de l'ACFA et l'intervenante du projet *Travailleur de rang* ont identifié les facteurs favorables qui ont contribué au succès des activités communautaires dans les deux communautés rurales agricoles ciblées. Les propos recueillis présentent beaucoup de points communs avec ceux relevés par le Groupe de travail sur les communautés dévitalisées (GTCD, 2010) mis en place dans la foulée de la Politique nationale sur la ruralité (2007-2014) du MAMROT. En raison de la convergence des propos tenus par l'ACFA et ce groupe de travail, il nous a semblé approprié de relever les facteurs communs favorables à la revitalisation et l'harmonisation des communautés rurales agricoles selon trois grandes catégories : les acteurs, la démarche et les conditions. Ainsi, pour favoriser un processus de revitalisation des communautés rurales agricoles, l'ACFA et le GTCD estiment important de :

Acteurs

- favoriser l'engagement des leaders, officiels ou non-officiels, de la communauté. Ces personnes vont souvent faciliter le rassemblement de la communauté autour d'une vision ou d'un projet commun;
- pouvoir compter sur la présence d'un comité de développement local, composé de bénévoles intéressés à faire des choses afin de susciter la participation des citoyens;
- accompagner les communautés dans leurs démarches. Un petit coup de pouce peut faire la différence;
- faire appel aux différents acteurs du milieu dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet (capacité de réseautage et de concertation);
- obtenir le soutien de la municipalité, notamment des élus et du personnel afin de faciliter les démarches. Le rôle de la municipalité apparaît incontournable;

Démarches

- prendre le temps de bien connaître le milieu, de s'intégrer à ce qui existe déjà, de reconnaître les gens qui y vivent et leurs expertises avant de déterminer les actions à privilégier;
- réaliser un exercice de planification afin de cibler et de prioriser les besoins et les projets en fonction des attentes de la population;
- réaliser des projets rassembleurs avec des retombées visibles de manière à favoriser la parti-

icipation des communautés et la pérennité des projets;

Conditions

- pouvoir compter sur un intervenant dédié à la revitalisation et à l'harmonisation des communautés rurales agricoles pour soutenir les projets et ceux qui les mettent en œuvre;
- développer un sentiment d'appartenance et de fierté de la population à son territoire ce qui facilitera sa mobilisation et l'émergence de projets ancrés dans le milieu;
- laisser place à la créativité et aux suggestions audacieuses afin de faire émerger des idées et des projets originaux; en somme, faire place à des stratégies innovantes;
- avoir accès au financement requis. À cet effet, pour éviter que cette question prenne tout l'espace de discussion entre les acteurs locaux, l'ACFA privilégie la réalisation de projets nécessitant de petits budgets qui font appel à la participation et à l'entraide des membres des communautés locales.

Tels sont les principaux facteurs favorables pour amorcer une nouvelle dynamique et une revitalisation des communautés rurales agricoles.

4.5 Partenariat développé

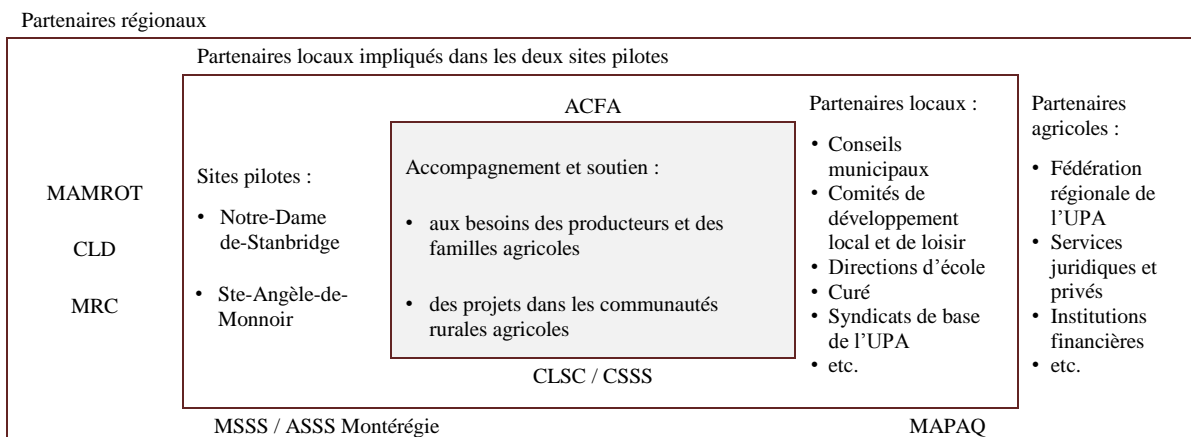
L'examen du projet *Travailleur de rang* a également permis d'identifier les partenaires régionaux et locaux qui peuvent agir positivement sur l'accompagnement et le soutien des familles et des communautés rurales agricoles. Selon l'ACFA, les ressources avec qui il faut composer pour intervenir efficacement auprès des familles et des communautés rurales agricoles sont présentées à la figure 19 présentée à la page suivante.

4.6 Examen des forces et des défis

À la lumière des résultats obtenus, ont été identifiés les forces et les défis du projet *Travailleur de rang*. Les propos relevés sont ceux des producteurs agricoles, des gestionnaires et des intervenants du réseau de la santé et du personnel de l'ACFA

Ainsi, comme mentionné au tableau 4, page suivante, les principales forces du travailleur de rang tiennent au fait qu'il connaît bien les familles agricoles et les services pouvant leur venir en aide (agricoles, juridiques et de santé). Il a également démontré qu'il peut gagner leur confiance, entrer en relation d'aide avec elles et les référer, si nécessaire, à d'autres ressources susceptibles de répondre à leurs besoins.

Figure 19
Partenaires régionaux et locaux pour agir sur les conditions de vie des communautés rurales agricoles



Par ailleurs, les défis sont d'assurer le développement et la pérennité de la fonction du travailleur de rang; de faire en sorte qu'il intervienne dans le cadre de ses compétences et qu'il puisse, pour ce faire, compter sur un réseau de collaborateurs pour y référer les personnes nécessitant des soins et des services de 1^{ère} ligne. Dans cette perspective, le développement d'un modèle d'entente de service avec le réseau de la santé est souhaité afin d'accroître l'accessibilité des familles agricoles aux services.

Tableau 4
Interventions du travailleur de rang auprès des producteurs et des familles agricoles

Forces	Défis
Intervention du travailleur de rang basée sur une connaissance du milieu et des services agricoles, juridiques et de santé susceptibles de venir en aide aux familles agricoles (Viens et Lebeau, 2011)	Développement et pérennité de la ressource, travailleur de rang, en Montérégie et dans d'autres régions du Québec, pour répondre aux préoccupations des familles agricoles notamment en ce qui a trait au stress occasionné par l'entreprise agricole
Capacité du travailleur de rang de gagner la confiance des familles agricoles, d'entrer en relation d'aide avec elles, de les soutenir et de les accompagner dans leurs démarches (Viens et Lebeau, 2011)	Capacité du travailleur de rang de circonscrire sa pratique dans le cadre de ses compétences et de ses limites professionnelles pour soutenir les producteurs et les familles agricoles
Références des producteurs agricoles par le travailleur de rang auprès des différents services de santé en mesure de répondre à leurs besoins (réf. : base de données de l'ACFA)	Développement d'un modèle d'entente de service avec le réseau de la santé afin d'accroître l'accessibilité des familles agricoles aux services (discussion au sein du comité avisé en octobre 2013).

Concernant les activités d'information et de sensibilisation du travailleur de rang auprès des intervenants du réseau de la santé, le tableau 5 ci-dessous souligne leur intérêt et motivation à mieux connaître et comprendre la problématique des producteurs agricoles. De plus, ces d'activités constituent de belles opportunités pour faire connaître l'expertise et le rôle du travailleur de rang auprès des familles agricoles.

Tableau 5
Activités d'information et de sensibilisation du travailleur de rang auprès des intervenants psychosociaux

Forces	Défis
Intérêt et motivation des intervenants du réseau de la santé de mieux connaître les problèmes rencontrés en agriculture, les obligations sur la ferme, la détresse des producteurs agricoles, leurs difficultés à demander de l'aide ainsi que la pratique du travailleur de rang et son rôle auprès des familles agricoles	Considérant le roulement du personnel dans les établissements, nécessité de renouveler, au besoin, les activités d'information et de sensibilisation sur la problématique agricole dans les milieux d'intervention Adoption d'une approche andragogique (enseignement aux adultes) comme cadre de formation pour favoriser un climat d'échange et un partage d'expertise entre le travailleur de rang et les intervenants du réseau de la santé
Reconnaissance de l'expertise du travailleur de rang concernant ses connaissances et de son engagement auprès des familles agricoles	
Par le biais de ces activités d'information et de sensibilisation sur la problématique agricole, opportunités pour le travailleur de rang de se faire connaître par le réseau local de santé et de créer des liens de collaboration	

Parmi les défis identifiés, il ressort le taux de roulement du personnel et la nécessité de prévoir le renouvellement des activités d'information et de sensibilisation sur la problématique agricole auprès des intervenants des équipes du réseau de la santé. De plus, pour optimiser ces rencontres, il est important d'adopter une approche d'enseignement, dite andragogique, qui favorise un climat d'ouverture et d'échange entre les participants et qui met en valeur les pratiques du travailleur de rang tout en reconnaissant l'expertise clinique des intervenants du réseau de la santé. Pour ce faire, les rencontres d'une demi-journée (environ 3h) semblent répondre davantage aux attentes des intervenants rejoints.

En dernier lieu, il a été analysé les forces et les défis des interventions du travailleur de rang en milieu communautaire (tableau 6). Sur le plan des forces du projet, mentionnons la capacité du travailleur de rang de susciter la confiance des populations locales (savoir-être) et de travailler avec les structures existantes. De plus, il a démontré beaucoup de savoir-faire pour initier des projets mobilisateurs et rassembleurs dans les communautés rurales.

Sur le plan des défis, le travailleur de rang doit composer avec les ressources du milieu et tenir compte de leurs expertises et savoir-faire. De plus, il doit pouvoir exercer un leadership qui suscite la mobilisation et la participation des communautés locales dans la réalisation des projets communautaires mais aussi assurer, dans la mesure du possible, leur pérennité. L'objectif poursuivi ici n'est pas de faire à la place des citoyens mais plutôt de développer une culture de prise en charge des communautés rurales agricoles.

Tableau 6
Interventions du travailleur de rang dans les communautés rurales agricoles

Forces	Défis
Capacité du travailleur de rang de susciter la confiance des populations locales et de travailler avec les structures communautaires existantes	Respect des communautés locales en tenant compte de leur expertise et savoir-faire
Capacité du travailleur de rang d'initier des projets mobilisateurs et rassembleurs avec la participation des populations locales	Mobilisation et participation des populations rurales agricoles dans la réalisation des projets Pérennité des projets développés par le milieu local notamment la Fête dans l'rang

4.7 Retombées constatées

Sur le plan des retombées du projet *Travailleur de rang*, les membres du comité aviseur ont identifié cinq éléments leur apparaissant les plus significatifs pour décrire les effets directs ou indirects reliés aux activités de ce projet. Selon eux, les principales retombées du projet *Travailleur de rang* sont les suivantes :

1. l'ajout d'une offre de service diversifiée et adaptée à la clientèle agricole, rejoignant majoritairement les hommes et qui, par son approche, va au-devant des personnes nécessitant un besoin d'aide;
2. une plus grande prise de conscience des milieux agricoles de la détresse psychologique des producteurs agricoles en lien avec leur milieu de travail, soit les producteurs agricoles eux-mêmes, l'UPA et les personnes du secteur des affaires agricoles (ex. fournisseurs d'intrants, services financiers, commerçants, etc.);
3. une meilleure connaissance et compréhension réciproque des réseaux agricoles et de la santé et des services sociaux;
4. l'amorce d'une réponse plus adaptée du réseau de la santé et des services sociaux à l'égard des besoins d'aide des familles agricoles et de son offre de service auprès d'elles;
5. une plus grande acceptation des producteurs agricoles à demander de l'aide lorsque la situation l'exige.

D'autres retombées ont été mentionnées par quelques membres du comité aviseur. Parmi celles-ci, mentionnons les éléments suivants :

- la mise sur pied d'un comité de réflexion à l'UPA provinciale sur la détresse des producteurs agricoles;
- l'impact positif du travailleur de rang dans les communautés rurales et agricoles sur le plan du rapprochement entre les membres et de la cohésion sociale de ces communautés;
- la réalisation d'un plan de formation de niveau universitaire, d'une durée de 45 heures, s'adressant aux professionnels de la santé qui sont susceptible d'intervenir auprès des familles agricoles (en processus de validation).

4.8 Enjeux identifiés

Par enjeu, nous faisons référence à ce qu'on peut gagner ou perdre dans la réalisation du projet *Travailleur de rang*. Selon les critères identifiés ci-dessous, un enjeu constitue un problème rencontré :

- qui soulève un risque dans la réalisation du projet;
- qui a besoin d'être mis en évidence afin de poursuivre efficacement les activités du projet;
- qui peut être résolu à l'aide des compétences et des ressources disponibles;
- qui permet de résoudre les difficultés qui menacent le projet.

À l'aide de ces critères, chacun des membres du comité avisier a été invité à s'exprimer sur les enjeux du projet. Par la suite, les idées émises ont fait l'objet d'un traitement de manière à les clarifier, les regrouper et les prioriser. Cet exercice, réalisé en 2012 et mis à jour en 2013, fait ressortir quatre enjeux principaux en lien avec la réalisation et le déploiement du projet *Travailleur de rang*. Ces enjeux concernent les aspects qui suivent.

1. *Le premier enjeu* est de préserver les liens de proximité du travailleur de rang avec les familles agricoles et son approche qui est d'aller au-devant des producteurs agricoles en détresse psychologique pour leur venir en aide. Les principes sous-jacents à cet enjeu sont l'autonomie de la pratique et le respect de l'approche du travailleur de rang.
2. *Le deuxième enjeu* concerne la pérennité de la pratique du travailleur de rang et le transfert de cette expertise dans d'autres régions du Québec. Sur ce plan, mentionnons que d'autres régions du Québec ont déjà manifesté un intérêt à développer la pratique du travailleur de rang (ex : Saguenay-Lac-St-Jean, Mauricie-Bois-Francs, Laurentides et Gaspésie- Îles de la Madeleine). Pour soutenir ces initiatives, la directrice de l'ACFA assure, à la demande des régions, un coaching des personnes qui en font la demande.

3. *Le troisième enjeu* a trait au financement de la ressource travailleur de rang dans les milieux ruraux agricoles et l'identification des organismes subventionnaires.

Sur ce, l'ACFA réalise des représentations auprès de différents ministères, notamment auprès du MSSS, du MAMROT et du MAPAQ afin de faire connaître les problèmes de détresse psychologique vécus par les producteurs agricoles et la nécessité de leur venir en aide.

4. *Le quatrième et dernier enjeu* du projet renvoie au développement, à court terme, d'une entente de service entre l'ACFA et le réseau de la santé et des services sociaux. À cet effet, on reconnaît le bien-fondé de définir une entente-cadre avec ce réseau afin d'accroître l'accessibilité des services aux familles agricoles.

Dans le cadre de ces différents enjeux, le comité avisier estime important de poursuivre la promotion auprès des gens d'affaires du monde agricole (UPA, Coop Fédérée, Corporations professionnelles, etc.) et des ministères (MAMROT, MAPAQ, MSSS) pour soutenir l'ACFA dans ses démarches de reconnaissance et de financement de la pratique de travailleur de rang auprès des familles agricoles.

4.9 Recommandations formulées

À lumière des résultats obtenus, le comité avisier formule un ensemble de recommandations auprès d'autres organisations et du gouvernement qui souhaiteraient s'inspirer du projet *Travailleur de rang*. Ces recommandations, présentées au tableau 7, reposent sur les expertises, les outils et les processus développés à transférer.

Tableau 7 : Recommandations formulées

Quels sont les expertises, les outils et les processus développés à transférer?	Comment ces expertises, ces outils et ces processus peuvent être récupérés (de quelle manière, dans quel contexte et dans quel type de milieu)?	Y a-t-il des contraintes ou des conditions?	Quelles sont les recommandations qu'on souhaite faire auprès d'autres organisations/régions et du gouvernement afin de faciliter la mise en œuvre de projets comme le vôtre?
Sur le plan des expertises			
<p>Le développement de l'approche travailleur de rang (TR) auprès des familles agricoles en difficulté.</p> <p>L'exploration d'autres modalités de partenariat dont une immersion du TR, à temps partiel, dans les bureaux d'une fédération régionale de l'UPA. Ce stage lui aura notamment permis d'avoir une meilleure connaissance des ressources et des différents acteurs du milieu agricole.</p>	<p>Procéder à un transfert de connaissances sur le rôle et les modalités d'intervention du TR par des activités formatives et de coaching, réalisées par l'ACFA, et ce, dans divers milieux : santé, communautaire et universitaire.</p> <p>Pour l'essentiel, le rôle du TR est d'accompagner et de soutenir les familles agricoles en difficulté par une approche de relation d'aide mais aussi de leur faciliter l'accès aux services tant des réseaux agricoles que du réseau de la santé et des services sociaux.</p> <p>Sur le plan clinique, le TR privilégie une intervention face à face avec la clientèle, soit à son bureau, chez le client ou dans le milieu social. Sur le plan communautaire, le TR réalise des projets avec la collaboration des acteurs clés du milieu. (voir la définition du rôle et des modalités d'intervention du TR dans la section 2.2 du présent rapport)</p>	<p>Bonne connaissance du TR des milieux et des services agricoles.</p> <p>Adaptation de la fonction de travailleur de rang selon les milieux d'intervention.</p>	<p><u>Auprès d'autres organisations/régions et du gouvernement</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer un transfert des connaissances de la pratique du travailleur de rang par des activités formatives et de coaching dans les CSSS et les milieux communautaires et universitaires. 2. Maintenir la sensibilisation des CSSS en milieu rural face aux besoins et problèmes vécus par les familles agricoles, 3. Soutenir les organisations agricoles et les différentes instances gouvernementales pour assurer le déploiement de l'offre de service du TR aux familles agricoles. 4. Développer un projet d'entente avec le réseau de la santé et des services sociaux afin de préciser les modalités de collaboration avec le TR, situé en milieu communautaire, et adapter s'il y a lieu, cette entente de collaboration selon les particularités locales.
<p>L'accompagnement et le soutien à la valorisation des communautés rurales et agricoles.</p>	<p>Faire connaître les activités d'intégration et de mobilisation du TR dans les communautés rurales et agricoles ainsi que les activités communautaires réalisées avec la participation des acteurs locaux (Bilan d'activités).</p>	<p>Sensibilité à la problématique agricole et à l'importance pour les communautés agricoles du maintien de leurs institutions (ex. : écoles).</p>	<p><u>Auprès du gouvernement</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Offrir une formation aux agents de développement ruraux des CLD à l'égard des milieux ruraux agricoles. 6. Faire les liens et les distinctions entre les différentes fonctions : agents de développement ruraux des CLD, organisateurs communautaires des CSSS et travailleurs de rang. 7. Inciter les communautés rurales agricoles à se doter de comités de développement locaux et les soutenir tant sur le plan technique que logistique.

Tableau 7 : Recommandations formulées

Quels sont les expertises, les outils et les processus développés à transférer?	Comment ces expertises, ces outils et ces processus peuvent être récupérés (de quelle manière, dans quel contexte et dans quel type de milieu)?	Y a-t-il des contraintes ou des conditions?	Quelles sont les recommandations qu'on souhaite faire auprès d'autres organisations/régions et du gouvernement afin de faciliter la mise en œuvre de projets comme le vôtre?
Sur le plan des outils			
L'organisation d'ateliers d'éducation en lien avec l'agriculture locale auprès des élèves du primaire.	Rendre disponible les plans de travail des ateliers d'éducation adaptés au milieu scolaire.	Sensibilisation préalable des instances ou des milieux éducatifs.	<u>Auprès du gouvernement</u> 8. Éduquer les jeunes du primaire concernant l'agriculture, les produits de la ferme et les diverses réalités du milieu rural / urbain dans les institutions ou les milieux éducatifs.
Un outil de collecte de données sur le profil des clientèles, des demandes d'aide et des interventions du TR.	Rendre disponible l'outil de collecte de données à d'autres organisations/régions (Voir outil de suivi à l'annexe 1). Fichier excel disponible sur demande à l'ACFA	Identification préalable de l'outil de traitement des données.	<u>Auprès d'autres organisations/régions</u> 9. Ajuster l'outil de collecte de données aux services offerts par l'organisme.
Sur le plan du processus organisationnel			
L'élaboration d'un cadre logique d'intervention pour s'assurer d'une cohérence d'ensemble du projet Travailleur de rang, définir une vision claire des actions à réaliser et fournir des orientations à l'égard du suivi et de l'évaluation du projet à l'aide d'indicateurs de l'atteinte des objectifs poursuivis.	Dans le cadre des projets de laboratoire, recourir à l'utilisation d'un cadre logique d'intervention pour définir les projets proposés : les objectifs, les résultats à court, moyen et long terme et les activités mises en œuvre pour atteindre ces résultats. À titre d'exemple, le modèle logique du projet <i>Travailleur de rang</i> , planifié au début de l'intervention, est joint à ce rapport (Voir annexe 2).	Accès à des expertises de planification opérationnelle.	<u>Auprès d'autres organisations/régions</u> 10. Prévoir un budget ou des ressources de soutien pour accompagner et déployer les projets avec une telle instrumentalisation.
Une approche d'évaluation formative qui s'est avérée aidante au déploiement du projet Travailleur de rang et à la prise de décision	Rendre accessible un budget dédié pour assurer l'évaluation des projets dans la phase d'expérimentation.	Absence de ressource dans les milieux d'intervention pour réaliser une évaluation formative (contraintes). Maintien une distance critique avec l'organisme subventionné et l'organisme responsable de l'évaluation (conditions).	<u>Auprès du gouvernement</u> 11. Prévoir dans tous les projets d'expérimentation, un budget relatif à l'évaluation de la mise en œuvre. 12. Confier la réalisation de ces évaluations à des organisations compétentes et autonomes vis-à-vis le promoteur du projet expérimentation.

Tableau 7 : Recommandations formulées

Quels sont les expertises, les outils et les processus développés à transférer?	Comment ces expertises, ces outils et ces processus peuvent être récupérés (de quelle manière, dans quel contexte et dans quel type de milieu)?	Y a-t-il des contraintes ou des conditions?	Quelles sont les recommandations qu'on souhaite faire auprès d'autres organisations/régions et du gouvernement afin de faciliter la mise en œuvre de projets comme le vôtre?
Sur le plan du processus relationnel et partenarial			
Une démarche de partages et d'échanges d'information sur le déploiement des étapes de réalisation du projet <i>Travailleur de rang</i> et rétroaction avec les partenaires concernés lors des rencontres régulières du comité aviseur.	Soutenir un processus de partages et d'échanges dans le cadre des projets d'expérimentation qui interpellent de multiples partenaires, et ce, selon diverses façons de faire (ex. : comité aviseur, table de concertation, entente de collaboration, etc.).	Nécessité de prendre le temps d'échanger sur les pratiques et les cultures organisationnelles avec les différents partenaires concernés par le projet. Maintien d'un climat de confiance entre les partenaires.	<u>Auprès d'autres organisations/régions</u> 13. Dans le cadre d'un projet impliquant de multiples partenaires, s'assurer des conditions gagnantes à sa réalisation (ex : une vision commune du déploiement du projet et un climat de confiance mutuelle entre les partenaires centrée sur la collaboration).
Sur le plan du processus communicationnel			
Une production d'information sur la détresse psychologique des familles agricoles et les services offerts par le TR.	Diffuser les principaux documents réalisés dans le cadre du projet, tels que : <ul style="list-style-type: none"> • Le guide du bon voisinage (ACFA 2010), Voir adresse URL en référence • Les comportements des familles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide : Étape 1 (Viens et Lebeau, 2011), Voir adresse URL en référence; • Bilan factuel du projet Travailleur de rang et points de vue des partenaires concernés : Étape 2 (Viens et Lebeau, 2012) Voir adresse URL en référence; • Le présent rapport final, intitulé : Évaluation du projet <i>Travailleur de rang</i> selon les points de vue des partenaires concernés (Viens et Lebeau, 2014) Voir adresse URL au début de ce rapport. 	Prise en compte de la rotation du personnel au sein des organisations concernées.	<u>Auprès d'autres organisations/régions</u> 14. Susciter les liens avec les médias d'information dans une perspective d'information et de sensibilisation de la population en général sur les difficultés des familles agricoles et de leurs besoins et des services de santé et des services sociaux adaptés à leur réalité. <u>Auprès d'autres organisations/régions et du gouvernement</u> 15. À l'aide de la documentation produite par le projet <i>Travailleur de rang</i> , faire connaître les réalités des familles agricoles, l'importance d'adapter les services et les pratiques adaptées auprès de ces familles et de les accompagner dans les situations de crises agricoles (ex. : crise porcine, tempête de verglas, faillite de ferme, périodes de transition, etc.).

Discussion

Le métier de producteur agricole comporte de nombreux facteurs de stress. Parmi ces facteurs, les préoccupations financières reliées au prix des produits agricoles, aux risques de maladie des animaux et au financement des exploitations agricoles constituent les principales sources de stress.

En conséquence, les producteurs agricoles sont proportionnellement plus nombreux à ne pas être satisfaits des rapports qu'ils entretiennent avec leurs amis, leurs enfants et leurs conjoints, 26 % contre 13 % de la population en général (Lafleur et Allard, 2006) et 45 % des producteurs de lait québécois estiment que leur niveau de stress est élevé, contre 27 % de la population en général (Lafleur, 2012). L'Organisation mondiale de la santé note aussi que les producteurs agricoles se retrouvent parmi les travailleurs ayant un haut taux de suicide (AQPS, 2013).

Cependant, les producteurs et les familles agricoles manifestent une grande résilience, c'est-à-dire une capacité à vivre et à se développer, en surmontant les difficultés et l'adversité (Viens et Lebeau, 2011). De plus, la grande majorité d'entre eux peut compter sur un réseau social qui gravite autour de l'entreprise agricole, soit des membres de la famille qui la composent, d'amis issus du domaine agricole et des personnes qu'ils côtoient à la ferme sur une base régulière (ex. : agronome, fournisseur d'intrants, vétérinaire, etc.) (Viens et Lebeau, 2011).

Malgré la présence de ce réseau social, des producteurs agricoles disent se sentir isolés en situation de crise car ils ne connaissent pas de personnes de confiance à qui s'adresser. D'autres producteurs agricoles estiment qu'il est inutile de parler de leurs problèmes car cela ne ferait qu'inquiéter leur entourage (Viens et Lebeau, 2011). De plus, parmi les producteurs agricoles présentant une détresse élevée, seulement 20 % en ont parlé avec un professionnel de la santé (Lafleur et Allard (2006).

Si l'accès à un confident (ex. : membres de la famille, amis ou personnes côtoyant le milieu agricole) permet de faciliter la gestion du stress, encore faut-il que les producteurs agricoles soient ouverts à parler de leurs problèmes. Il en est de même des ressources d'aide où les producteurs agricoles disent qu'il leur est plus ou moins facile d'aller chercher de l'information ou des services pouvant réduire le stress et qu'il n'est pas facile de consulter un professionnel de la santé (Viens et Lebeau, 2011). Selon le travailleur de rang et la directrice de l'ACFA, les producteurs agricoles

évalueraient même le temps qu'ils disposent pour se faire soigner en fonction de l'urgence des travaux à réaliser sur la ferme.

Ces constats de la non-utilisation des ressources d'aide, particulièrement chez les hommes, ont aussi été observés par Dulac (1999). Selon cet auteur, « tous les intervenants reconnaissent que les hommes demandent difficilement de l'aide ou le font lorsque leur situation s'est passablement dégradée, quand ils sont « au fond du baril » ou au « bout du rouleau », bref en crise (Dulac, 1999).

L'intervention auprès des clientèles masculines montre que l'aide comporte généralement, pour les individus, des coûts de diverses natures : perte d'autonomie, intrusion dans la vie personnelle, appel au changement, crainte de la réaction de l'entourage (Dulac, 1999). Ainsi, face aux personnes en difficulté et peu motivées à demander de l'aide, l'intervention devrait s'actualiser par une offre de service qui considère que :

- la difficulté d'accès aux médecins, les délais d'attente pour obtenir des services, la non-réponse aux besoins, le sentiment de ne pas se sentir compris, sont autant de facteurs dissuasifs exprimés par les producteurs agricoles pour limiter l'utilisation des services ou mettre fin aux consultations professionnelles (Dulac, 1999 ; Viens et Lebeau, 2011) ;
- la crise est liée au fait que les personnes en détresse psychologique n'ont pas reçu rapidement ou au bon moment une aide appropriée à leurs besoins (Dulac, 1999) ;
- les producteurs agricoles accordent une importance à la confidentialité et à la disponibilité des services à domicile et au fait que les professionnels de la santé connaissent bien le milieu agricole afin de pouvoir adapter les services en fonction des réalités agricoles telles que la traite des vaches et la période des semences et des récoltes (Viens et Lebeau, 2011).

Ce faisant, on estime que le travail auprès des clientèles difficiles à rejoindre ou peu motivées à recourir aux services de santé passe impérativement par la révision des façons de faire, à savoir « ne plus attendre l'appel ou la visite de la personne en détresse, mais aller vers celle qui a besoin d'aide, à travers les autres et dans le respect de la volonté de cette personne et de son entourage » (Dulac, 1999). Comme le souligne cet auteur, cette approche de la « main tendue » soulève la question de l'adaptation des services aux besoins des clientèles.

À bien des égards, la pratique du travailleur de rang présente cette même approche qui est fortement

appréciée par les familles agricoles. Non seulement les producteurs agricoles reconnaissent-ils les compétences professionnelles du travailleur de rang en matière de relation d'aide, ils apprécient également son accessibilité, sa disponibilité et le fait qu'il va au-devant des personnes en détresse. De plus, le travailleur de rang se rend visible dans les milieux agricoles, et ce, de multiples façons, notamment lors des réunions syndicales de l'UPA, par la production d'articles dans les journaux agricoles et la tenue de conférences (Viens et Lebeau, 2011).

Cette pratique du travailleur de rang peut aussi être considérée comme « une intervention proactive » ou « une approche milieu ». En ce sens, l'intervention n'est pas nécessairement sollicitée par la personne en détresse et elle s'inscrit avant que la situation ne soit devenue complètement détériorée et surtout avant que les proches n'aient complètement épuisé leur capacité d'aide (Guay, 1997). Dans cette perspective, la pratique du travailleur de rang présente, par son approche, les traits caractéristiques de la stratégie du « travailleur de rue ou de proximité », qui se veut accessible et visible dans les milieux de vie des populations cibles (Guay, 1997; Paquin et Perreault, 2001).

Par ailleurs, au-delà du fait que l'évaluation du projet pilote a permis de mettre en lumière l'approche du travailleur de rang pour rejoindre les familles agricoles et adapter ses services en fonction de leurs réalités, elle a aussi été l'occasion de documenter les deux composantes de ce projet. Il s'agit des activités d'accompagnement et de soutien auprès :

- des producteurs et des familles agricoles;
- des communautés rurales agricoles dans les deux sites pilotes-pilotes, soit Notre-Dame-de-Stanbridge et Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Concernant l'accompagnement et le soutien des producteurs et des familles agricoles, il a été documenté les caractéristiques des clientèles, les demandes d'aide ainsi que les interventions réalisées auprès d'eux. À cet effet, il est intéressant de souligner que les hommes constituent la clientèle majoritaire; qu'on soutient annuellement plus de 300 producteurs agricoles qui génèrent environ 1000 interventions individuelles ou de groupe. De plus, il ressort que la très grande majorité de la clientèle rejointe est déjà suivie par un autre service ou référée auprès des réseaux agricoles et de la santé et des services sociaux pouvant leur venir en aide. Au-delà de ces données statistiques, il est intéressant de relever l'ampleur des demandes d'aide des familles agricoles auprès du travailleur de rang, son travail d'accompagnement des familles

agricoles en détresse et le souci de les référer aux ressources en mesure de les aider.

En parallèle, les activités d'information et de sensibilisation des intervenants du réseau de la santé, offertes par le travailleur de rang, sont de nature à faire connaître la réalité des familles agricoles. Ces activités, fort appréciées, concernent les problèmes rencontrés en agriculture, les obligations sur la ferme, la détresse des producteurs agricoles, leurs difficultés à demander de l'aide, la pratique et le rôle du travailleur de rang auprès d'eux.

Dans le cadre de ces activités, l'approche andragogique qui fait appel à l'expertise des intervenants doit être encouragée. Selon Monast, Perreault et Roy (2012), « pour s'adapter aux besoins complexes des populations vulnérables, il faut apprendre à mieux gérer les connaissances de chacun afin de générer des compétences collectives ». De plus, afin qu'on puisse développer ces compétences de façon optimale et exercer un véritable effet de levier, diverses stratégies doivent être privilégiées dans la formation des intervenants, en particulier des stratégies :

- qui misent sur l'apprentissage dans l'action;
- qui favorisent des formules élaborées en fonction des acquis et des ressources des intervenants sur le terrain;
- qui soutiennent simultanément la formation continue et la gestion du changement (MSSS, 2008).

Considérant ces aspects, les ateliers de 3h apparaissent plus appropriés que ceux de 50 minutes pour créer un climat d'ouverture et d'échange entre les participants et optimiser le développement des compétences.

Quant à sa deuxième composante du projet, soit les activités d'accompagnement et de soutien du travailleur de rang à la valorisation des communautés rurales agricoles, elle se distingue par le nombre et la diversité des activités mais aussi par l'implication des citoyens et des représentants municipaux, agricoles et scolaires. La réalisation d'activités telles la *Fête dans l'rang*, les ateliers d'éducation auprès des élèves du primaire et les échanges culturels avec les élèves de 3^{ième} année de Brossard favorisent la participation citoyenne, l'engagement civique et le développement du sentiment d'appartenance à ces communautés.

À travers ces deux composantes, le projet *Travailleur de rang* s'inscrit bien dans l'approche dite écologique. Comme nous l'avons déjà mentionné, cette approche renvoie à une vision de la santé qui appelle des interventions de nature multidimen-

tionnelle, tout en accordant la même importance aux variables individuelles qu'aux variables environnementales, sociales, économiques, politiques et culturelles (Caron-Bouchard et Renaud, 2010). On retrouve à la base de cette approche, l'importance d'agir auprès de l'individu, des milieux de vie et de l'environnement global (Bartholomew, et al. 2001; Green et Kreuter, 2000; Renaud et Gomez Zamudio, 1999).

Conclusion

Sur le plan des retombées du projet *Travailleur de rang*, les membres du comité aviseur mentionnent qu'il constitue une offre de service bien adaptée aux besoins des familles agricoles. De plus, il contribue à une prise de conscience chez les producteurs agricoles eux-mêmes et les personnes du secteur des affaires agricoles, de la détresse vécue par les familles agricoles et de la nécessité de leur apporter l'accompagnement et le soutien nécessaire. Le projet *Travailleur de rang* concourt aussi à une meilleure compréhension des réalités des réseaux agricoles et de la santé et des services sociaux ainsi qu'à l'amorce d'une réponse plus adaptée de ces réseaux aux besoins d'aide des producteurs et des familles agricoles.

Références

- ACFA (2010). *Guide du bon voisinage*, Au Coeur des Familles Agricoles, 43p. Adresse URL : <http://www.acfareseaux.qc.ca/PDF/guide2012.pdf>
- Association canadienne de sécurité agricole (2005). *Sondage national de détresse psychologique des agriculteurs*, Association canadienne de sécurité agricole, Winnipeg, 32 p.
- Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) (2013). *Mieux comprendre la problématique du suicide* (en ligne), adresse URL : <http://www.aqps.info/nouvelles/grand-silence-des-agriculteurs-319.html>
- Bartholomew, L. et autres (2001). *Intervention mapping*, ed. Mayfield.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: Experiments by nature and design*, Cambridge : Harvard University Press.
- Caron-Bouchard, M. et L., Renaud (2010). « Un modèle dynamique interactif écosocial pour mieux comprendre l'apport des médias dans le façonnement des normes sociales en matière de santé ». Dans Renaud, L., (dir.). *Les médias et la santé : de l'émergence à l'appropriation des*

normes sociales, Coll. « Santé et société » Québec, Presses de l'Université du Québec. p. 9-30.

- Dulac, G. avec la collaboration de J. Groulx (1999). *Intervenir auprès des clientèles masculines. Théories et pratiques québécoises*, Action intersectorielle pour le développement et la recherche sur l'aide aux hommes et Centre d'études appliquées sur la famille, École de service social, Université de McGill, Montréal, pp 25-40.
- Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). *Fichier de microdonnées à grande diffusion de 2009-2010*, Statistique Canada.
- Green, L. et M. Kreuter (2000). *Health promotion planning: an educational and environmental approach*, ed. Mayfield.
- Groupe de travail sur les communautés dévitalisées (GTCD) (2010). *Des communautés à revitaliser: Un dédi collectif pour le Québec*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 54 p.
- Guay, J. (1997). « L'entraide et l'approche milieu : des interventions centrées sur les réseaux sociaux », conférence prononcée par Jérôme Guay en octobre 1996, *Cahiers du GÉRIS 1997 : Série Conférences*, no.4. 13 p.
- Lafleur, G. et M.A. Allard (2006). *Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles*, Rapport final présenté à La Coop fédérée, 77 p.
- Lafleur, G. (2012). *Est-ce que la santé est dans le pré ? Résultats d'une enquête sur la santé psychologique des producteurs et productrices de lait au Québec, de la France (Franche-Comté) et de la Suisse romande*. Conférence présentée devant le Comité de travail UPA sur la détresse psychologique chez les agriculteurs. Union des producteurs agricoles, Longueuil, (23 octobre 2012).
- Monast, T., A. Perreault et S. Roy (2012). *Hommes de la Montérégie ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes : leur milieu de consultation ITS-MADO, de socialisation et de soutien communautaire*, Programme maladies transmissibles, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, p.6.

- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2008). *Programme national de santé publique 2003-2012, mise à jour 2008*, Direction générale de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux, p. 92.
- Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) (2013). *Laboratoires ruraux* (en ligne), adresse URL : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement_regional/ruralite/laboratoire_ruraux/laboratoires_ruraux.pdf
- Paquin, P. et A. Perreault (2001). *Cadre de référence pour le travail de proximité en Montérégie*, Direction de santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 54 p.
- Renaud, L. et M. Gomez Zamudio (1999). *Planifier pour mieux agir*, Réseau francophone international en promotion de la santé (REFIPS), Québec.
- Viens, C. et A. Lebeau (2011). *Les comportements des familles agricoles à l'égard de la gestion du stress et de la recherche d'aide*, Longueuil, Direction de santé publique; Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA), 43 p., adresse URL : <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/depot/document/3198/Faits-saillants-ACFA-Rapport.pdf>
- Viens, C. et A. Lebeau (2012). *Bilan factuel du projet Travailleur de rang et points de vue des partenaires concernés*, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Au Cœur des Familles agricoles (ACFA), 23 p., adresse URL : <http://www.acfareseaux.qc.ca/PDF/rapport-final.pdf>

Annexe 1: Outil de suivi des demandes d'aide, des clients et des interventions

1. Fiche demande/client

Numéro du client : _____

A) Caractéristique de la demande

Date de la demande d'aide	Demandeur d'aide 1 ^{er} appel	Qui vous a parlé de nous? (Référé par)	1 ^{ère} prise de contact avec le client (Qui a fait le 1 ^{er} contact ?)
	<input type="checkbox"/> Ami <input type="checkbox"/> Associé <input type="checkbox"/> Client lui-même <input type="checkbox"/> Conseiller financier <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant <input type="checkbox"/> Famille étendue (gendre, beau-père, beau-frère cousin, oncle, etc.) <input type="checkbox"/> Fournisseur/ produits agricoles <input type="checkbox"/> Parent (père-mère) <input type="checkbox"/> UPA <input type="checkbox"/> Voisin <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____	<input type="checkbox"/> Ami, voisin <input type="checkbox"/> ACFA <input type="checkbox"/> CSSS <input type="checkbox"/> Employeur agricole <input type="checkbox"/> Institution financière (banque, caisse populaire, Financière agricole) <input type="checkbox"/> Média d'information <input type="checkbox"/> Membre de la famille <input type="checkbox"/> Organisme communautaire <input type="checkbox"/> UPA <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____ _____	<input type="checkbox"/> Client lui-même <input type="checkbox"/> Travailleur de rang (ACFA)

B) Caractéristique du client

Sexe	Âge	Occupation à la ferme	Secteur de production (1)/(2)	Région de la ferme	
<input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin		<input type="checkbox"/> À temps plein à la ferme <input type="checkbox"/> À temps partiel à la ferme <input type="checkbox"/> À l'extérieur de la ferme	<input type="checkbox"/> Acéricole <input type="checkbox"/> Apicole <input type="checkbox"/> Avicole <input type="checkbox"/> Bovin <input type="checkbox"/> Caprin <input type="checkbox"/> Cultures commerciales <input type="checkbox"/> Cunicole <input type="checkbox"/> Grands gibiers <input type="checkbox"/> Fruits et légumes de transformation <input type="checkbox"/> Laitier <input type="checkbox"/> Maraîcher <input type="checkbox"/> Ovin	<input type="checkbox"/> Pommes <input type="checkbox"/> Pommes de terre <input type="checkbox"/> Porcin <input type="checkbox"/> Serricole maraîcher <input type="checkbox"/> Veaux de grain <input type="checkbox"/> Végétaux d'ornement <input type="checkbox"/> Viticole <input type="checkbox"/> Autre (préciser) _____	<input type="checkbox"/> Abitibi-Témiscamingue <input type="checkbox"/> Bas-Saint-Laurent <input type="checkbox"/> Capitale Nationale <input type="checkbox"/> Côte-Nord <input type="checkbox"/> Chaudières Appalaches <input type="checkbox"/> Estrie <input type="checkbox"/> Gaspésie-îles-de-la-Madeleine <input type="checkbox"/> Lanaudière <input type="checkbox"/> Laurentides <input type="checkbox"/> Laval <input type="checkbox"/> Mauricie et Centre du Québec <input type="checkbox"/> Montréal <input type="checkbox"/> Montréal <input type="checkbox"/> Nord du Québec <input type="checkbox"/> Outaouais <input type="checkbox"/> Saguenay-Lac Saint-Jean <input type="checkbox"/> Site pilote du CSSS Haut-Richelieu-Rouville <input type="checkbox"/> Site pilote du CSSS La Pommeraie

2. Fiche intervention/suivi

Numéro du client : _____

Date	Intervention	Motif de la demande	Service de soutien en cours
	<input type="checkbox"/> (nouveau client) <input type="checkbox"/> (déjà vu)	<input type="checkbox"/> Conflit en lien avec la relève agricole <input type="checkbox"/> Crise post-traumatique <input type="checkbox"/> Dépendance <input type="checkbox"/> Détresse familiale/conjugale <input type="checkbox"/> Détresse psychologique <input type="checkbox"/> Influence climatique défavorable <input type="checkbox"/> Influence défavorable du marché agricole <input type="checkbox"/> Maladie dans le troupeau animalier <input type="checkbox"/> Problèmes financiers /faillite <input type="checkbox"/> Problème suicidaire chez le client (idéation, tentative) <input type="checkbox"/> Problème suicidaire chez un proche <input type="checkbox"/> Risque de perte de la ferme <input type="checkbox"/> Sexualité <input type="checkbox"/> Surcharge de travail <input type="checkbox"/> Trouble de comportement (agressivité, autre) <input type="checkbox"/> Violence / abus/ harcèlement <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____	<input type="checkbox"/> Service psychosocial <input type="checkbox"/> Médecin <input type="checkbox"/> Service agricole <input type="checkbox"/> Service juridique <input type="checkbox"/> Service communautaire <input type="checkbox"/> Service privé professionnel autre que le médecin : _____ (préciser) _____ <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Aucun

Approche de suivi	Modalité de suivi	Service offert	Référence (1)/(2)	Suivi prévu	Situation observée (1)/(2)
<input type="checkbox"/> Client <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> De couple <input type="checkbox"/> Familiale <input type="checkbox"/> Enfant <input type="checkbox"/> Groupe de soutien	<input type="checkbox"/> Bureau <input type="checkbox"/> Chez le client <input type="checkbox"/> Milieu <input type="checkbox"/> Téléphonique <input type="checkbox"/> Courriel	<input type="checkbox"/> Action auprès des médiateurs (FED) <input type="checkbox"/> Action auprès des institutions financières <input type="checkbox"/> Accompagnement dans la médiation <input type="checkbox"/> Gestion de crise <input type="checkbox"/> Gestion de crise post-traumatique <input type="checkbox"/> Intervention familiale <input type="checkbox"/> Intervention psychosociale <input type="checkbox"/> Répét <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____ _____	<input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/> CPS/centre de crise <input type="checkbox"/> Service psychosocial <input type="checkbox"/> Médecin <input type="checkbox"/> Police <input type="checkbox"/> Réseau agricole <input type="checkbox"/> Urgence <input type="checkbox"/> Service privé : _____ <input type="checkbox"/> Organisme communautaire : _____ _____ <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____ _____ <input type="checkbox"/> Refus (préciser) : _____ _____	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Abandon/perte de la ferme <input type="checkbox"/> Changement de production <input type="checkbox"/> En attente de services référés <input type="checkbox"/> Maintien de la situation (stabilité) <input type="checkbox"/> Médecin contacté par client <input type="checkbox"/> Modification des habitudes de vie <input type="checkbox"/> Réduction de la détresse <input type="checkbox"/> Résolution de la crise <input type="checkbox"/> Séparation/divorce <input type="checkbox"/> Soutien communautaire <input type="checkbox"/> Suivi de deuil <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____ _____

Commentaires : _____

Annexe 2 : Modèle logique du projet *Travailleur de rang*

